

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

EXPOSÉ GÉNÉRAL
SUR LES
FINANCES DE LA COMMUNAUTÉ

PENDANT L'EXERCICE
1965-1966



**COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
HAUTE AUTORITÉ**

Exposé général
sur les
FINANCES DE LA COMMUNAUTÉ
pendant l'exercice

1965 – 1966



NOTE INTRODUCTIVE

L'exposé général sur les finances de la Communauté pendant l'exercice 1965 - 1966 retrace comme les années précédentes - notamment par une série de tableaux - l'activité de la Communauté pendant la période considérée.

Aucune modification fondamentale n'est à signaler au lecteur dans la présentation de l'exposé par rapport à l'an dernier.

Comme de coutume, les montants indiqués sont exprimés en unités de compte de l'accord monétaire (A.M.E.), telles qu'elles sont définies à l'article 24 de cet accord. Il est rappelé que la valeur de cette unité de compte est de 0,88867088 gramme d'or fin et correspond à la valeur actuelle du dollar américain (U.S.A.).

La contre-valeur de l'unité de compte A.M.E. dans les différentes devises nationales s'établit comme suit:

<i>1 unité de compte A.M.E. = DM</i>	<i>4,--</i>
<i>= FB</i>	<i>50,--</i>
<i>= FF</i>	<i>4,93706</i>
<i>= Lit.</i>	<i>625,--</i>
<i>= Flux.</i>	<i>50,--</i>
<i>= Hfl.</i>	<i>3,62</i>
<i>= FS</i>	<i>4,37282</i>

SOMMAIRE DES TABLEAUX

Tableau		Page
I	Besoins et couverture desdits besoins	10
II	Analyse des dépenses administratives	13
III	Autres dépenses budgétaires	13
IV	Réadaptation : ventilation des engagements nouveaux de l'exercice	17
V	Recherche : ventilation des engagements nouveaux de l'exercice	22
VI	Ventilation des recettes du prélèvement par pays et par groupe de produits	24
VII	Opérations de mise en surséance temporaire des droits du prélèvement	24
VIII	Tonnages et valeurs imposables au titre du prélèvement	24
IX	Ventilation par pays des déclarations effectuées au titre du prélèvement	25
X	Ventilation par produits des déclarations effectuées au titre du prélèvement	25
XI	Produits des amendes et majorations pour retard	27
XII	Emprunts émis	35
XIII	Prêts accordés pour le financement d'investissements industriels	36
XIV	Situation en devises des prêts sur fonds d'emprunts pour le financement de la construction de maisons ouvrières	37
XV	Répartition géographique des prêts sur fonds d'emprunts pour le financement de la construction de maisons ouvrières	37
XVI	Prêts accordés sur la réserve spéciale pour le financement de la construction de maisons ouvrières	38
XVII	Prêts accordés à titre de recherche (construction expérimentale de maisons ouvrières)	38
XVIII	Récapitulation des prêts accordés pour le financement de la construction de maisons ouvrières	39
XIX	Autres prêts divers	39
XX	Compte de gestion	46
XXI	Évolution des provisions non susceptibles d'être utilisées pour la couverture des dépenses budgétaires	49
XXII	Évolution des provisions susceptibles d'être utilisées pour la couverture des dépenses budgétaires	50

PLAN DE L'EXPOSÉ

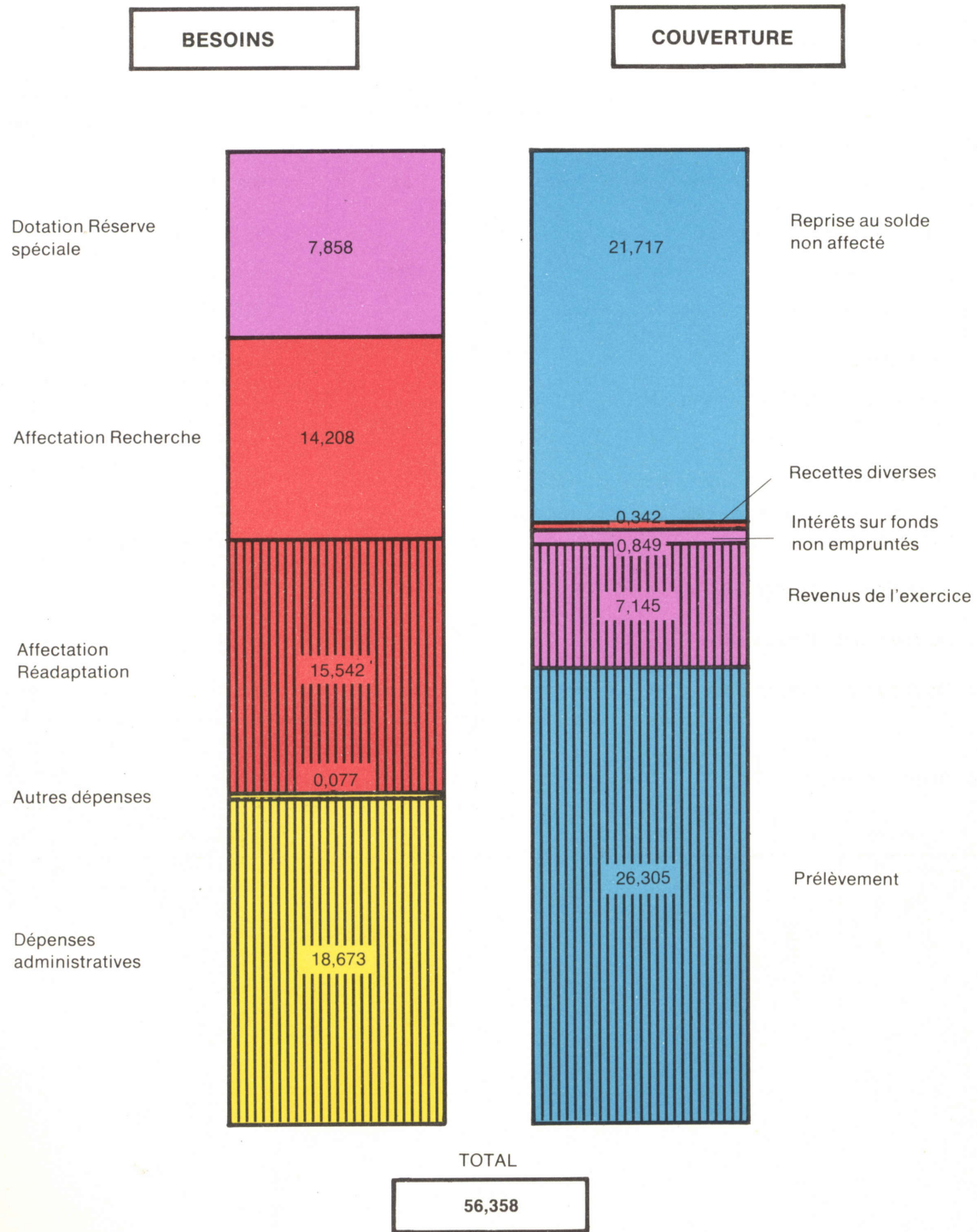
	Page
TITRE I – OPÉRATIONS SUR FONDS DE PRÉLÈVEMENT ET AUTRES REVENUS	7
Chapitre I – Exécution du budget de l'exercice	9
Section 1 - Généralités	10
Section 2 - Besoins budgétaires	12
Dépenses administratives	13
Autres dépenses budgétaires	13
Réadaptation (crédits nouveaux ouverts)	17
Recherche (crédits nouveaux ouverts)	22
Réserve spéciale	23
Section 3 - Couverture des besoins budgétaires	23
Prélèvement	23
Autres revenus	26
Chapitre II – Accomplissement d'opérations de financement couvertes en provisions	28
Section 1 - Réadaptation	28
Exécution d'engagements (dépenses)	28
Section 2 - Recherche	29
Exécution d'engagements (dépenses)	29
Divers	31
Section 3 - Pensions	31
TITRE II – OPÉRATIONS D'EMPRUNTS - PRÊTS ET GARANTIES	33
A - Emprunts	35
B - Prêts I. Prêts pour le financement d'investissements industriels	36
II. Prêts pour le financement de maisons ouvrières	37
III. Prêts divers	39
C - Garanties	40
TITRE III – COMPTE DE GESTION ET ÉVOLUTION DES AVOIRS DE LA HAUTE AUTORITÉ	41
ANNEXES	53

Titre I

**OPÉRATIONS SUR FONDS DE PRÉLÈVEMENT
ET AUTRES REVENUS**

CHAPITRE I – EXÉCUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE

1965 – 1966



(en millions d'u.c. A.M.E.)

TOTAL 1964/65

43,328

Section 1 – GÉNÉRALITÉS

L'exécution du budget de la Communauté pour l'exercice 1965-1966 est résumée dans le tableau suivant. Elle est comparée avec les chiffres des deux exercices précédents et les prévisions budgétaires de l'exercice.

BESOINS ET COUVERTURE DESDITS BESOINS POUR L'EXERCICE 1965 - 1966

Tableau I

BESOINS	1963-1964 Réalizations	1964-1965 Réalizations	1965-1966	
			Prévisions	Réalizations
1. Dépenses administratives	15,525	17,362	20,000	18,673
2. Autres dépenses budgétaires :				
a) Frais bancaires	0,027	0,025	0,050	0,077
b) Frais d'emprunts	3,016	4,327	1,500	-
3. Réadaptation :				
Virement à la provision pour engagements nouveaux de l'exercice	2,854	5,648	5,000	15,542
4. Recherche:				
Virement à la provision pour engagements nouveaux de l'exercice	11,969	8,717	16,500	14,208
5. Virement au poste engagements conditionnels	4,000	-	-	
6. Dotation au fonds de garantie	-	-	-	
7. Dotation à la réserve spéciale	8,000	7,249	7,000	7,858
	45,391	43,328	50,130	56,358
8. Solde non affecté	-	-	-	-
	45,391	43,328	50,130	56,358

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

COUVERTURE DES BESOINS	1963-1964 Réalizations	1964-1965 Réalizations	1965-1966	
			Prévisions	Réalizations
1. Produit du prélèvement	19,110	20,826	26,040	26,305
2. Autres revenus :				
a) Revenus des placements :				
- revenus de l'exercice	7,852	7,839	7,500	7,145
- rentrées exceptionnelles	-	-	-	-
b) Intérêts de prêts sur fonds non empruntés	0,716	0,786	0,820	0,849
c) Récupérations de frais d'émission d'emprunts	0,969	1,646	0,700	-
d) Recettes diverses de caractère administratif	0,390	0,356	0,580	0,225
e) Recettes diverses	0,007	0,019	0,020	0,117
	29,044	31,472	35,660	34,641
3. Solde non affecté	16,347	11,856	14,470	21,717
	45,391	43,328	50,130	56,358

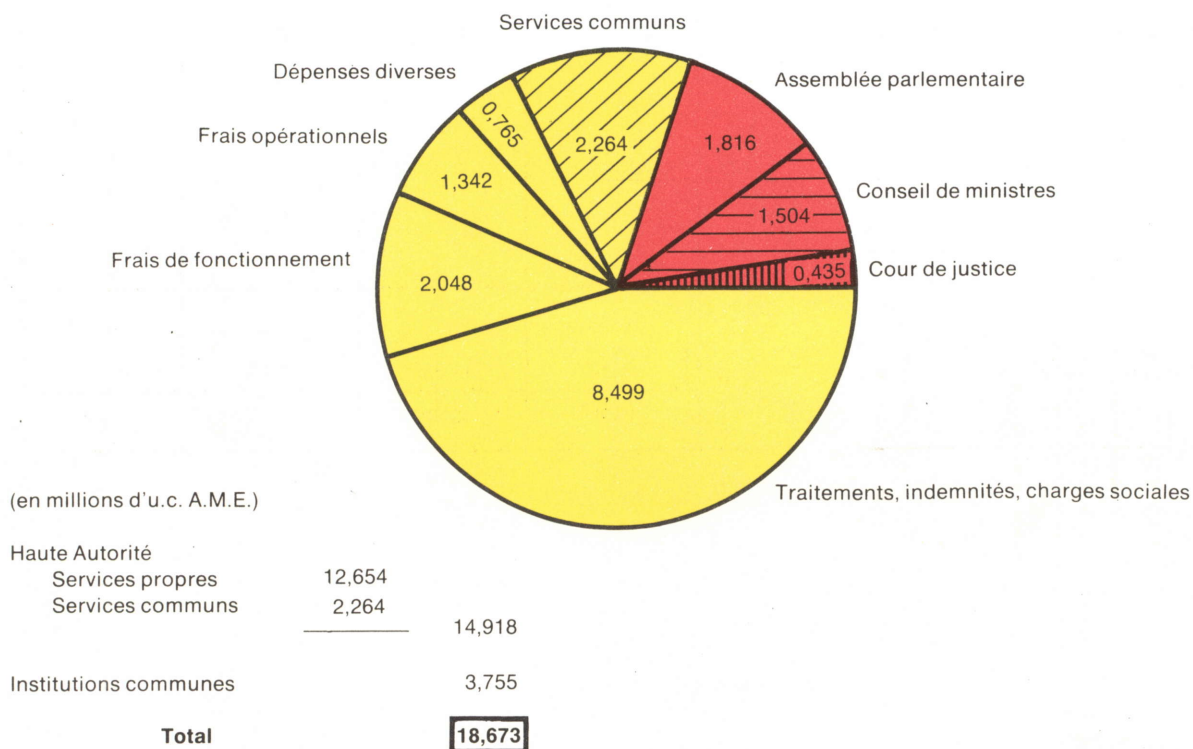
Les sections 2 et 3 procéderont à une analyse détaillée des besoins budgétaires de la Haute Autorité pendant l'exercice 1965-1966 et de la façon dont ils ont été couverts. Ils expliciteront ainsi les nombres du tableau qui précède (tableau 1 sur l'exécution du budget) et les compareront à ceux des exercices antérieurs.

En ce qui concerne les écarts existant entre les prévisions qui avaient été faites et les réalisations de l'exercice, rappelons que le budget pour le quatorzième exercice contenait des observations à cet égard et justifiait les différences.

Section 2 - ANALYSE DES BESOINS BUDGÉTAIRES

1. Dépenses administratives de la Communauté

Le diagramme ci-dessous donne la ventilation, par nature, des dépenses administratives de la Communauté.



Le tableau ci-après donne une ventilation des dépenses administratives de la Communauté (dépenses de la Haute Autorité, y compris sa quote-part dans les dépenses afférentes aux services communs et participation C.E.C.A. aux dépenses des institutions communes aux trois Communautés), et une comparaison de ces dépenses avec celles des exercices antérieurs. Pour tous détails complémentaires, nous nous permettons de renvoyer le lecteur aux rapports sur les dépenses administratives qui sont publiés à cette fin.

Analyse des dépenses administratives

Tableau II
(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	Exercice 1963-1964	Exercice 1964-1965	Exercice 1965-1966
A - HAUTE AUTORITÉ			
1. Traitements - Indemnités - Charges sociales	6,922	7,802	8,499
2. Frais de fonctionnement :			
a) relatifs aux immeubles, au mobilier et aux installations	0,509	0,496	0,583
b) d'équipement	0,237	0,151	0,139
c) divers des services	0,523	0,640	0,704
d) de missions, de déplacements et de stages	0,345	0,458	0,544
e) de représentation	0,052	0,056	0,070
f) non spécialement prévus	0,008	0,010	0,008
3. Frais opérationnels :			
a) de publication et de diffusion des connaissances	0,248	0,573	0,376
b) honoraires d'experts et pour personnes convoquées	0,717	0,857	0,966
4. Dépenses diverses	0,643	0,701	0,738
5. Quote part de la H.A. dans les pensions et allocations de départ des fonctionnaires C.E.E. et C.E.E.A. des institutions communes	-	-	0,027
6. Services communs	1,847	1,901	2,264
7. Dépenses extraordinaires	-	-	-
Total Haute Autorité :	12,051	13,645	14,918
B - ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE	1,654	1,735	1,816
C - CONSEIL DE MINISTRES ⁽¹⁾	1,408	1,551	1,504
D - COUR DE JUSTICE ⁽²⁾	0,412	0,431	0,435
	15,525	17,362	18,673

⁽¹⁾ Y compris les dépenses du commissaire aux comptes et de son secrétariat.
⁽²⁾ Y compris les dépenses relatives à la commission des Présidents.

2. Autres dépenses budgétaires

Tableau III
(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	Exercice 1963-1964	Exercice 1964-1965	Exercice 1965-1966
a) Frais bancaires et différences de change	0,027	0,025 ⁽¹⁾	0,077 ⁽¹⁾
b) Frais d'emprunts	3,016	4,327 ⁽²⁾	- ⁽²⁾
	3,043	4,352	0,077

⁽¹⁾ Ces frais se décomposent entre frais bancaires (39) et différences de change (38).
⁽²⁾ Il est apparu plus exact, compte tenu du fait que ces dépenses sont récupérables, de les faire figurer à l'actif du bilan sous la rubrique «frais d'émission récupérables» et ce à dater du présent exercice. Le montant total à récupérer inscrit à l'actif du bilan au 30 juin 1966 est constitué à concurrence de 8,991 millions u.c. de frais d'emprunts restant à récupérer sur les exercices antérieurs et de 3,085 millions u.c. représentant les dépenses exposées à cet effet pour l'exercice 1965-1966

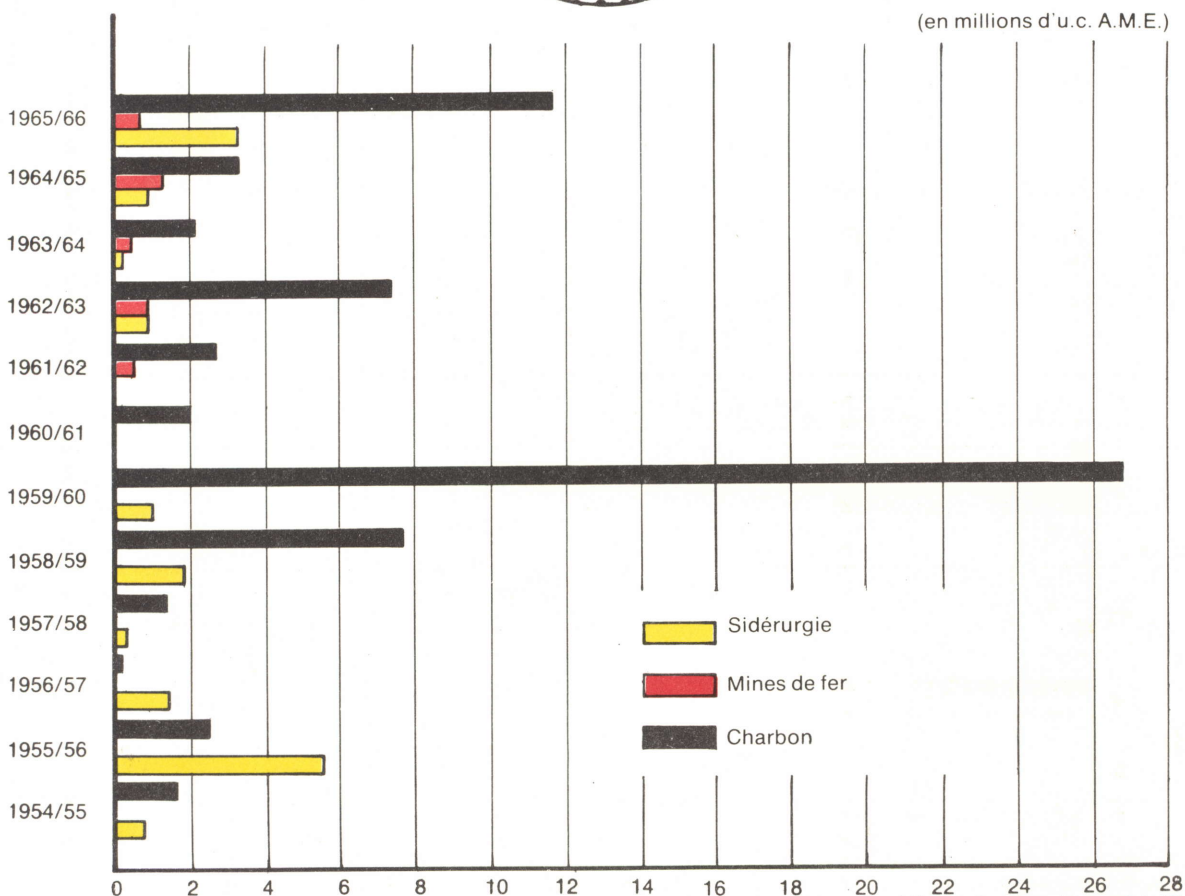
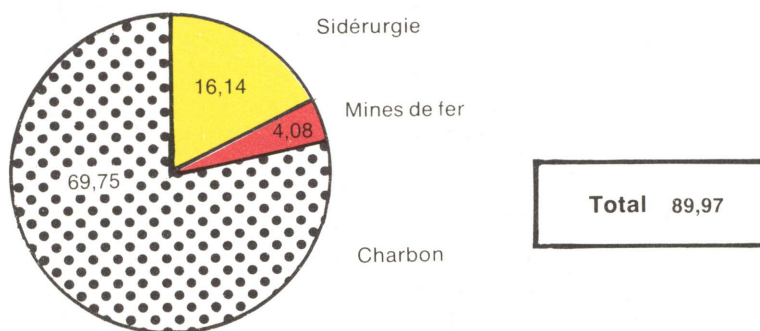
3. Besoins pour engagements nouveaux de l'exercice en matière de réadaptation

Le tableau ci-après montre quel a été par secteur le montant des crédits ouverts pendant l'exercice 1965-1966 et offre une comparaison avec les exercices précédents.

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	1963-1964	1964-1965	1965-1966
Charbonnages	2,174	3,328	11,769
Sidérurgie	0,247	0,932	3,036
Mines de fer	0,433	1,388	0,737
Total	2,854	5,648	15,542

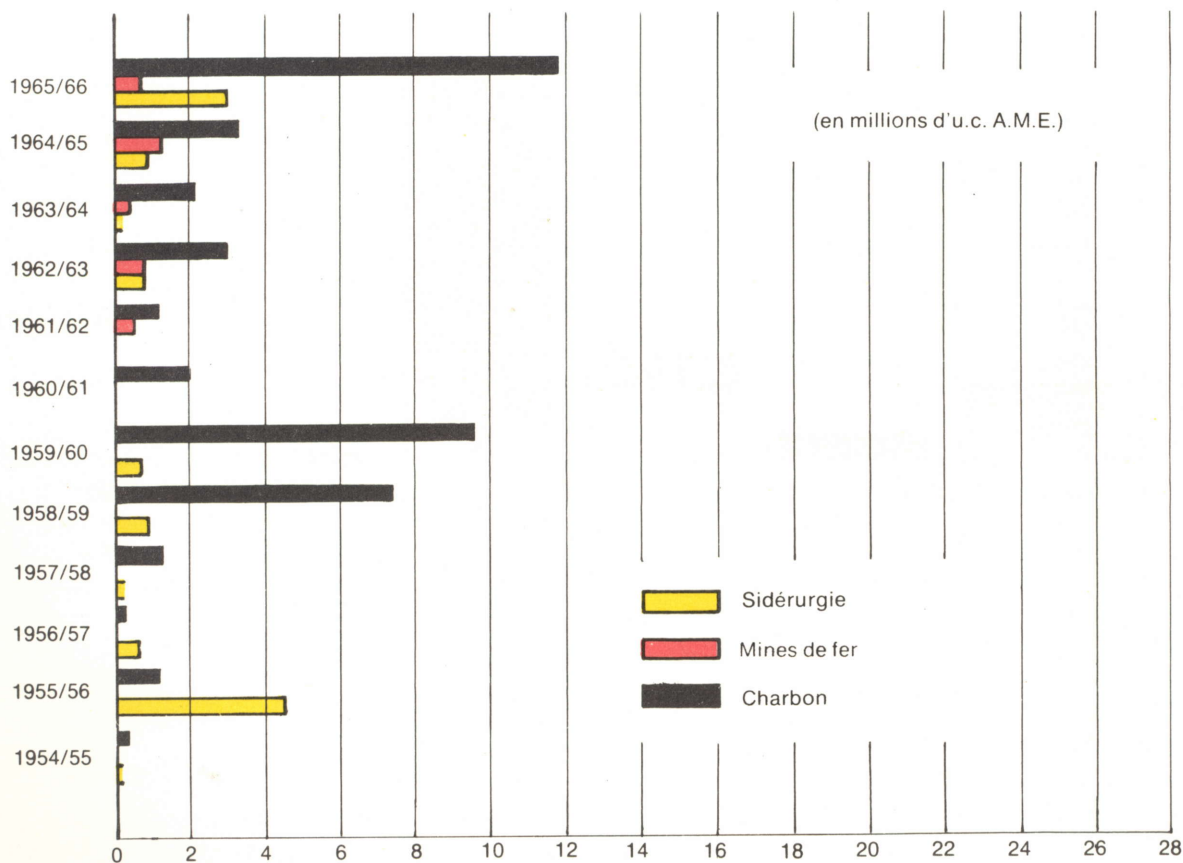
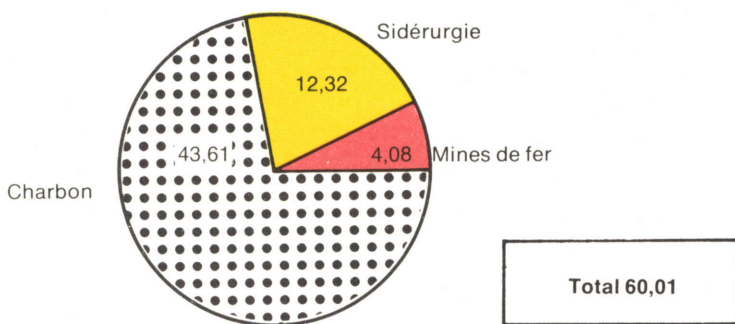
Si, regardant plus loin dans le passé, il est jeté un coup d'œil rétrospectif, le diagramme suivant donne la répartition par industrie des crédits ouverts au titre de la réadaptation depuis 1954 ⁽¹⁾.



⁽¹⁾ Y compris les interventions au titre de l'article 95 du traité (financement des stocks 1,9 million d'unités de compte A.M.E. et allocations chômage 6,4 millions d'unités de compte A.M.E.)

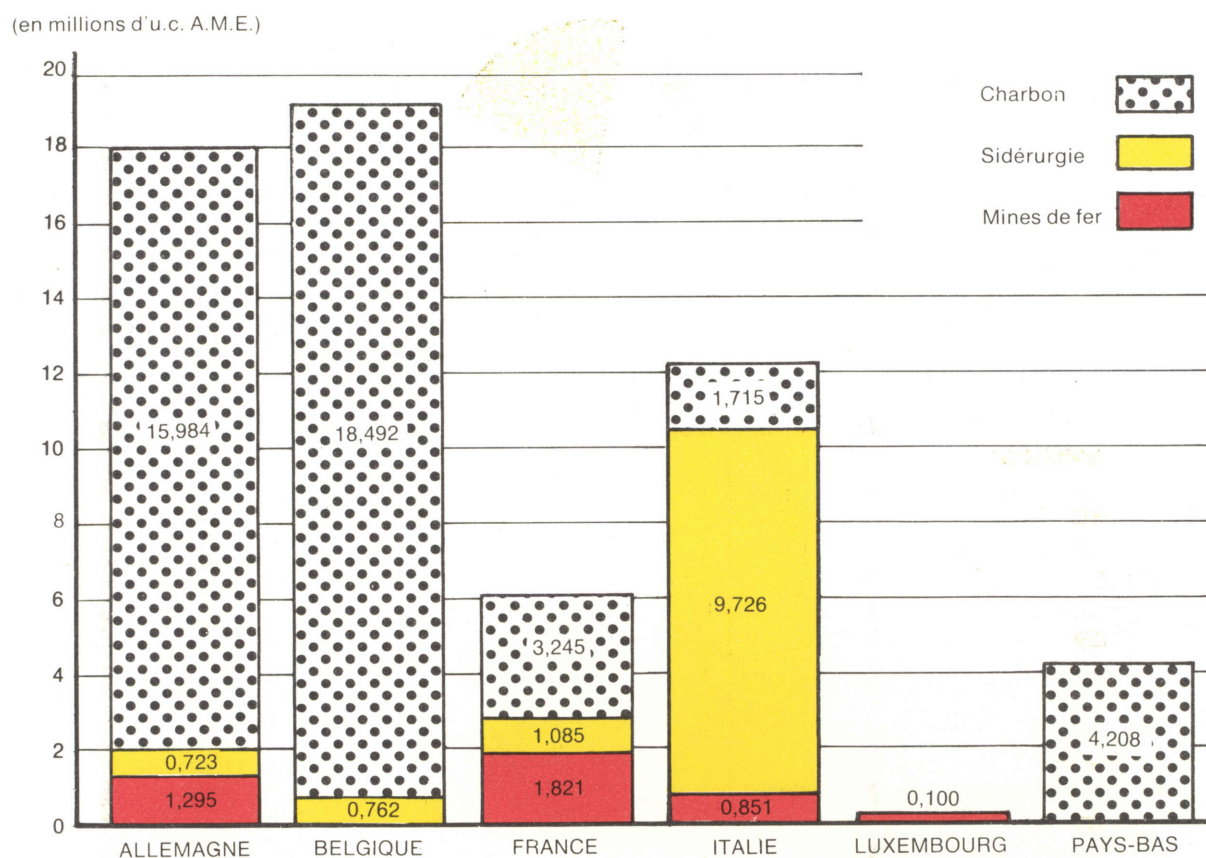
On observera que les crédits ouverts en matière charbonnière sont de beaucoup les plus importants. Il faut pourtant se souvenir que la pointe énorme enregistrée en 1959-1960 ne correspondait pas aux besoins réels et que 18 millions sur les 28 ouverts à l'époque se trouvent être sans objet ⁽¹⁾. Le **diagramme** qui suit tient compte de cette enflure artificielle et des annulations d'engagements intervenues ou à intervenir prochainement: il **montre** ainsi **l'ampleur véritable des crédits nécessaires à l'accomplissement des opérations de réadaptation** qui ont été entreprises.

En outre, un prêt a été accordé à l'entreprise Decazeville au titre de la réadaptation. Toutefois, comme il a semblé désormais inutile de maintenir une provision correspondant à la contre partie de ce type d'opérations, ce prêt n'est plus enregistré qu'à l'actif du bilan et ne constitue donc pas un besoin de l'exercice.



⁽¹⁾ Ils correspondent à des crédits ouverts dans les derniers jours d'application du paragraphe 23 de la convention sur les dispositions transitoires, à une époque où les gouvernements craignaient que l'article 56 du traité n'ouvre pas les mêmes possibilités.

Le diagramme ci-après donne la répartition par pays et par industrie des crédits ouverts pour la réadaptation, déduction faite des décisions susceptibles de ne pas donner lieu à paiements, depuis 1952.



Revenons maintenant à l'exercice 1965-1966 pour indiquer par pays, par industrie et par entreprise les crédits ouverts pendant cette période. C'est là l'objet du tableau IV qui mentionne également à titre indicatif le nombre de travailleurs susceptibles de bénéficier des aides accordées (il s'agit généralement d'un nombre maximum).

**Réadaptation - Ventilation des engagements nouveaux
de l'exercice 1965-1966**

Tableau IV

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	Nouvelles aides accordées durant l'exercice 1964-1965	Nombre de tra- vailleurs béné- ficiaires
ALLEMAGNE (R.F.)		
Charbonnages :		
Minna III	0,000	9
Koenig Ludwig	0,562	2 381
Nordpol	0,001	10
St. Barbara	0,004	58
Velsen et Kohlwald	0,125	974
Rubin III	0,001	9
Werne Klöckner	0,138	680
Katharina	0,008	105
Eickmann et Barbara	0,050	261
Mitgottgewagt	0,001	14
Friedrich-Joachim	0,100	1 227
Gute Hoffnung IV	0,001	28
Pafaba	0,001	14
Rosenblumendelle	0,106	800
Langenbrahm	0,125	1 573
Victoria Mathias	0,250	1 670
Kaiserstuhl/Hoesch	0,375	2 180
Graf Bismarck	2,000	6 541
Molly II/Witten	0,001	12
Christine/Altendorf	0,004	26
Total	3,853	18 572
Mines de fer :		
Georg/Haverlahwise (augmentation)	0,050	400
Wohlverwart	0,004	35
Doktor Geier	0,008	70
Total	0,062	505
Sidérurgie :		
Total	0,025	294
Cokerie Charbon :		
Shamrock/Hibernia	0,375	3 698
Dahlbusch	0,438	2 676
Offleben	0,137	663
Total	0,950	7 037
Total général Allemagne (R.F.) :	4,890	26 408

	Nouvelles aides accordées durant l'exercice 1965-1966	Nombre de travailleurs bénéficiaires
PAYS-BAS		
Charbonnages :		
Maurits/Limburg	3,108	8 000
Total	3,108	8 000
Cokerie Charbon :		
Maurits	0,373	1 500
Total	0,373	1 500
Total général Pays-Bas :	3,481	9 500
BELGIQUE		
Charbonnages :		
Houthalen	0,180	850
Gosson-Kessales	0,360	1 361
Tertre et Espérance	0,870	3 000
Zwartberg/Ougrée	1,300	3 965
Ans et Rocour	0,150	450
Bonnier/Grâce-Berleur	0,020	70
Boubier/Charleroi	0,260	1 105
Cobéchar	0,010	18
Marie Joséée/la Garenne (augmentation)	0,030	-
Total	3,180	10 819
Sidérurgie :		
Gilson/La Louvière	0,500	1 250
La Rochette	0,022	121
Total	0,522	1 371
Total général Belgique :	3,702	12 190
FRANCE		
Sidérurgie :		
Le Boucau (augmentation)	0,024	-
Le Boucau (augmentation)	0,038	-
Total	0,062	-

	Nouvelles aides accordées durant l'exercice 1965-1966	Nombre de travailleurs bénéficiaires
Mines de fer :		
Ottange 2 (augmentation)	0,060	274
Hettange-Grande	0,039	80
Moutiers	0,073	110
Anderny-Chevillon	0,048	120
Errouville (M & M)	0,020	70
Ida	0,006	20
Tucqueguieux	0,077	89
Murville (M & M)	0,038	96
Maron-Val-de-Fer	0,214	429
Total	0,575	1 288
Total général France :	0,637	1 288
ITALIE		
Sidérurgie :		
Selva/Malegno	0,230	358
Deriver/Naples	0,120	166
Bolzaneto/Genova	1,280	1 380
Bussoleno/Milano	0,080	95
Sesto S. Giovanni	0,040	50
Fonderie Modena	0,062	70
Vittorio Cobianchi	0,720	774
Bussala	0,040	90
Total	2,572	2 983
Cokerie Charbon :		
Ausaldo/Genova	0,160	211
Total	0,160	211
Total général Italie :	2,732	3 194
LUXEMBOURG		
Mines de fer :		
Katzenberg	0,100	150
Total général Luxembourg :	0,100	150
Total général Communauté :	15,542	52 730

4. Besoins pour engagements nouveaux de l'exercice en matière de recherche

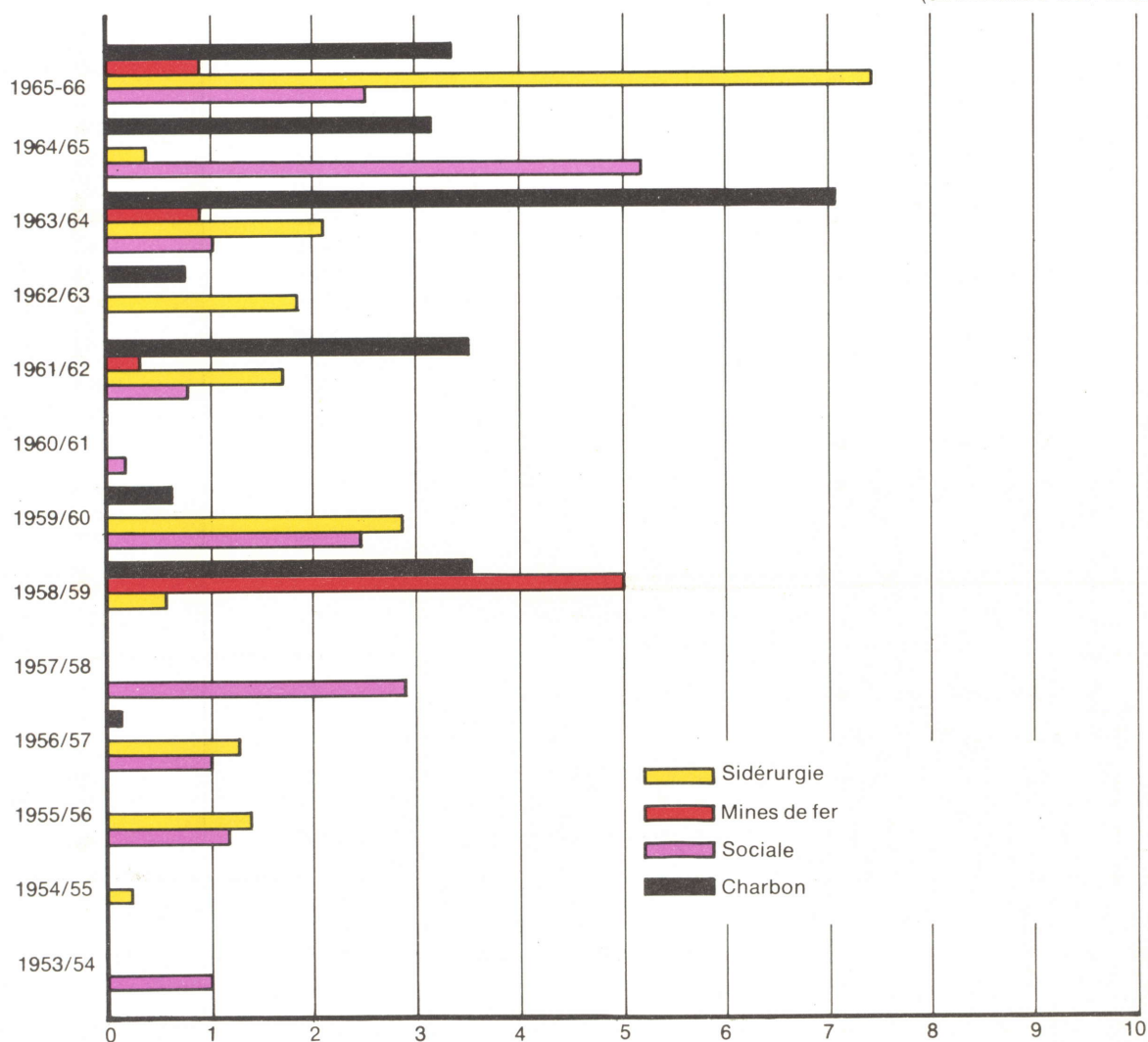
Le tableau ci-après montre quel a été, par secteur, le montant des crédits ouverts en provision pendant l'exercice et offre une comparaison avec les exercices précédents.

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

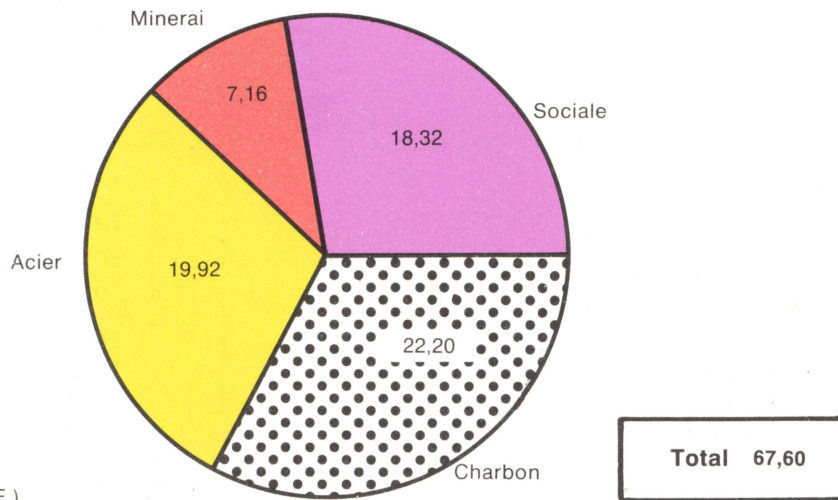
	1962-1963	1963-1964	1964-1965	1965-1966
Charbon	1,276	7,114	3,161	3,358
Sidérurgie	1,843	2,096	0,377	7,444
Minerais	0,050	0,932	-	0,897
Recherches sociales	-	1,825	5,179	2,509
Total :	3,169	11,969	8,717	14,208

Il n'est pas sans intérêt de jeter, comme cela a été fait en matière de réadaptation, un **coup d'œil rétrospectif sur l'octroi des aides de recherche depuis 1952.**

(en millions d'u.c. A.M.E.)



Le graphique ci-après fait apparaître l'effort global de la Haute Autorité dans les différents domaines de recherches.



(en millions d'u.c. A.M.E.)

Revenant maintenant à l'exercice 1965-1966, nous donnons ci-après, par industrie et par recherche, la ventilation des aides financières inscrites en provision.

Recherche : Ventilation des engagements nouveaux de l'exercice 1965-1966

Tableau V

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	Nouvelles aides accordées durant l'exercice 1965-1966	Pourcentages d'interventions de la Haute Autorité dans le coût global de chaque projet
Sidérurgie :		
Haut fourneau expérimental V	2,400	75
Automation Baude Dwight Lloyd (complém.)	0,084	72,5
Automation des laminoirs réversibles (complém.)	0,393	70
Automation du Bloomings Slabbing (complém.)	0,057	70
Mesures en sidérurgie	1,613	60
Affinage continu de la fonte	0,823	70
Accélération de l'affinage au four électrique	0,220	70
Propriétés d'emplois des aciers	1,719	60
Physique du métal	0,135	75
	7,444	-
Mine de fer :		
Abattage entièrement mécanisé	0,319	50
Transport hydraulique du minerai	0,502	50
Foreuse pour abattage montant	0,076	30
	0,897	-
Charbon :		
Utilisation rationnelle du coke et du charbon (complém.)	0,061	60
Stockage du charbon en silo (complém.)	0,058	70
Carbochimie II	1,975	80
Foration des roches par enlevures	0,088	85
Télécommande et soutènement en taille	0,079	72
Entraînement hydrostatique des rabots et engins en tailles	0,484	70
Amélioration de la ventilation au fond	0,091	80
Procédé air pur	0,417	44
Rabot automatisé	0,105	60
	3,358	-
Recherche sociale :		
Physiopathologie et clinique (prog. cadre)	0,601	75
Traumatologie (prog. cadre)	0,970	75
Facteurs humains - ergonomie (prog. cadre)	0,806	75
Lutte contre les poussières dans les mines (prog. cadre)	0,132	75
	2,509	-
Total Communauté :	14,208	-

6. Fonds de garantie

Ce poste, n'ayant fait l'objet d'aucun virement ou dotation durant l'exercice, n'appelle aucun commentaire.

7. Dotation à la réserve spéciale

Les besoins annuels de la réserve spéciale ont été limités à 8 millions d'unités de compte A.M.E. Ce chiffre représente le montant dont la Haute Autorité doit pouvoir disposer annuellement pour l'octroi de prêts en faveur de logements ouvriers.

La dotation de cette année se monte à 7,858 millions d'unités de compte A.M.E. Cette somme est constituée de la manière suivante :

- à concurrence de 0,768 million d'unités de compte A.M.E. par des intérêts de prêts sur fonds non empruntés,
- à concurrence de 7,090 millions d'unités de compte A.M.E. par des intérêts sur dépôts et revenus du portefeuille.

Section 3 – ANALYSE DE LA COUVERTURE DES BESOINS BUDGÉTAIRES

Comme en matière de besoins budgétaires, il est procédé ici, pour la couverture de ces besoins, à une analyse des différents postes du tableau I sur l'exécution du budget, et ce, par comparaison avec les exercices antérieurs.

1. Produit du prélèvement ⁽¹⁾

Les recettes de prélèvement sont fonction du taux du prélèvement, des tonnages imposables ⁽²⁾, de la répartition par produit de ces tonnages imposables et des valeurs moyennes des produits.

Le taux de prélèvement a été fixé à 0,25 % pour l'exercice 1965-1966 (décision de la Haute Autorité n° 10-66 du 8 juin 1966).

Parmi les valeurs moyennes des six catégories de produits soumis au prélèvement, seule celle des briquettes de lignite et du semi-coke de lignite a subi une variation de plus de 10 % en passant de 9,0 à 9,94 unités de compte par tonne.

Les tonnages imposables accusent, par rapport à l'exercice précédent, une régression, à l'exception toutefois de ceux relatifs aux «Aciers en lingots autres que Thomas en lingots» qui sont en augmentation.

Variations constatées	+	-
1. Briquettes et semi-coke de lignite		2,66 %
2. Houille		8,22 %
3. Fonte		6,54 %
4. Aciers Thomas en lingots		7,55 %
5. Aciers en lingots autres que Thomas	6,17 %	
6. Produits finis et finaux sidérurgiques		0,03 %

Les tableaux qui suivent donnent :

A - une ventilation des encaissements effectués pendant l'exercice 1965-1966 (tableau VI) ou mis en surséance temporaire (tableau VII),

B - une ventilation des produits déclarés de l'exercice 1965-1966 (tableaux VIII, IX et X).

Rappelons qu'entre la date de déclaration de production d'un mois donné et la date du paiement afférente à cette production il s'écoule un délai d'un mois et 5 jours. Les chiffres des deux premiers tableaux en matière d'encaissement ne correspondent donc pas intégralement aux productions reprises dans les trois derniers tableaux. La différence est pourtant minime et l'on peut donc considérer que ces tableaux représentent une ventilation adéquate des recettes de l'exercice.

⁽¹⁾ A la demande du Commissaire aux comptes et dans le but de faire apparaître au bilan l'intégralité des créances, les recettes de prélèvement qui enregistraient jusqu'alors les seuls encaissements de l'exercice, reprennent à partir du 1er juillet 1965 toutes les sommes dues au titre du prélèvement. Ce changement de présentation a pour conséquence de faire apparaître dans les revenus un poste de régularisation «pour prise en compte du prélèvement déclaré» d'un montant de 3,600 millions u.c. qui correspond au prélèvement dû mais non encore encaissé. Ce poste disparaîtra dans les exercices futurs. Parallèlement, une provision pour couvrir la défaillance éventuelle de débiteurs douteux a été créée pour une somme de 100 000 unités de compte

⁽²⁾ Et aussi pour le charbon des mises en surséance temporaire

A - Encaissements réalisés ou différés pendant l'exercice

Ventilation des recettes du prélèvement par pays et par groupe de produits

Tableau VI

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

Pays	Charbon			Acier			Totaux		
	Exercice 1963-64	Exercice 1964-65	Exercice 1965-66	Exercice 1963-64	Exercice 1964-65	Exercice 1965-66	Exercice 1963-64	Exercice 1964-65	Exercice 1965-1966
Allemagne(R.F.)	3,637	3,361	4,264	5,988	7,154	8,480	9,625	10,515	12,744
Belgique	0,481	0,443	0,539	1,218	1,377	1,847	1,699	1,820	2,386
France	1,214	1,190	1,481	3,207	3,528	4,295	4,421	4,718	5,776
Italie	0,013	0,009	0,013	2,081	2,236	3,319	2,094	2,245	3,332
Luxembourg	-	-	-	0,617	0,684	0,862	0,617	0,684	0,862
Pays-Bas	0,260	0,243	0,366	0,394	0,606	0,839	0,654	0,849	1,205
Communauté	5,605	5,246	6,663	13,505	15,585	19,642	19,110	20,831	26,305

Opérations de mise en surséance temporaire des droits du prélèvement

Tableau VII

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

Pays	Prélèvements différés au 30.6.1965 I	Prélèvements différés pour accroissements de stocks II	Prélèvements exigibles pour diminutions de stocks III	Prélèvements différés au 30.6.1966 (I + II) - III
Allemagne (R.F.)	0,359	0,276	0,107	0,528
Belgique	0,019	0,025	0,006	0,038
France	0,097	0,095	0,014	0,178
Pays-Bas	0,011	0,004	0,003	0,012
Communauté	0,486	0,400	0,130	0,756

B - Production déclarée pour l'exercice

Tonnages et valeurs imposables au titre du prélèvement

Tableau VIII

	Exercice 1963-64	Exercice 1964-65	Exercice 1962-63
1. Tonnages imposables (en millions de tonnes)			
Briquettes et semi-coke de lignite	16,0	13,4	13,0
Houille ⁽¹⁾	202,3	192,5	180,3
Fonte	3,5	3,8	3,5
Acier Thomas en lingots	34,1	33,8	31,2
Acier en lingots (autre que Thomas)	42,4	50,5	53,6
Produits finis et finaux sidérurgiques	55,0	60,0	60,0
2. Valeurs imposables ⁽²⁾ (en milliards d'unités de compte A.M.E.)	9,72	10,40	10,80

⁽¹⁾ Ce tonnage représente l'extraction de houille pendant chaque exercice augmenté des quantités dont le prélèvement est devenu exigible à la suite des reprises de stocks et diminué des quantités stockées pendant l'exercice.

⁽²⁾ Les valeurs imposables pour les charbonnages sont constituées par la valeur de la production de l'exercice et celle des stocks repris au cours de celui-ci, déduction faite de la valeur des quantités stockées.

Ventilation par pays des déclarations effectuées au titre du prélèvement (1)

Tableau IX

(en %)

Pays	Exercice 1963-64	Exercice 1964-65	Exercice 1965-1966
Allemagne (R.F.)	50,4	50,0	48,3
Belgique	8,8	8,8	9,1
France	22,9	22,4	21,9
Italie	10,6	11,3	12,9
Luxembourg	3,2	3,3	3,3
Pays-Bas	4,1	4,2	4,5
Communauté	100,0	100,0	100,0

(1) Il s'agit ici des déclarations mensuelles portant sur les seules productions soumises au prélèvement (déduction faite de celles afférentes aux tonnages ayant bénéficié des mesures de surséances temporaires ou générateurs d'un prélèvement inférieur à 40 unités de compte A.M.E. jusqu'à mars 1965 et 100 unités de compte A.M.E. à partir du mois d'avril 1965).

Ventilation par produits des déclarations effectuées au titre du prélèvement

Tableau X

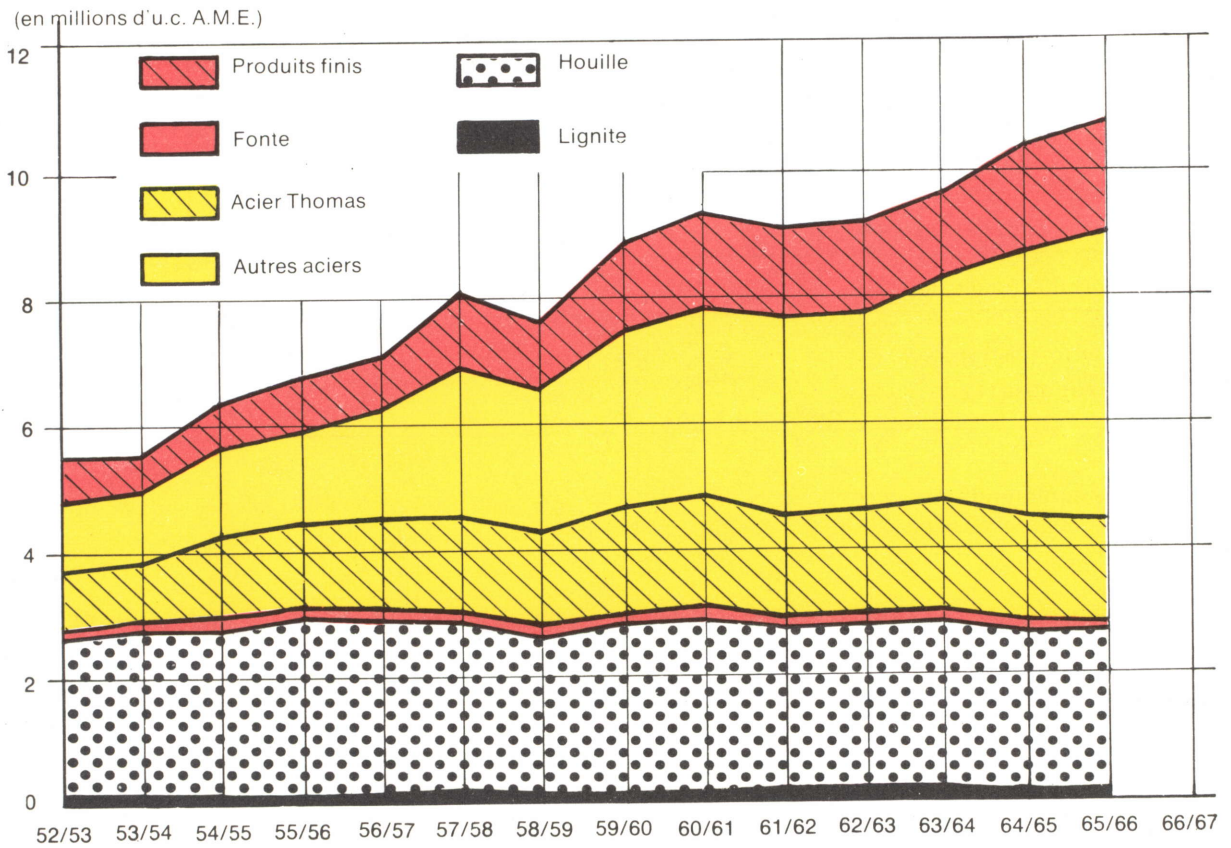
(en %)

	Exercice 1963-1964	Exercice 1964-1965	Exercice 1965-1966
Charbon			
1. Briquettes de lignite et semi-coke de lignite	1,3	1,1	1,1
2. Houille	26,7	23,7	24,0
	28,0	24,8	25,1
Acier			
3. Fonte	1,9	1,9	1,4
4. Acier Thomas en lingots	17,4	16,1	15,5
5. Autres aciers en lingots	36,5	40,6	42,1
6. Produits finis et finaux sidérurgiques	16,2	16,6	15,9
	72,0	75,2	74,9
	100,0	100,0	100,0

Si l'on fait maintenant une rétrospective en matière de prélèvement depuis 1952, on observe :

- la progression du rendement effectif du prélèvement,
- la part croissante prise par l'acier dans les recettes de prélèvement, sans pour cela d'ailleurs que le charbon ait notablement diminué en nombres absolus,
- la progression de l'acier non-Thomas par rapport à l'acier Thomas.

Le diagramme suivant exprime l'évolution du rendement ⁽¹⁾ du prélèvement depuis 1952.



2. Autres revenus

a) Revenus des placements

Le montant total de ces intérêts et revenus s'est chiffré à 8 587 000 unités de compte A.M.E. qui se décomposent en :

intérêts sur dépôt	: 5 822 000 unités de compte A.M.E.
revenus des titres en portefeuille	: 2 765 000 unités de compte A.M.E.

Si, dans le tableau sur l'exécution du budget, apparaît seulement le montant de 7 145 000 unités de compte A.M.E., c'est que la différence (1 442 000) représente les intérêts relatifs au fonds des pensions, intérêts qui ont été crédités à ce fonds.

b) Intérêt sur prêts provenant de fonds non empruntés

Les intérêts de prêts consentis sur fonds propres se sont élevés pour l'exercice 1965-1966 à 849 000 unités de compte A.M.E. contre 786 000 unités de compte A.M.E. pour l'exercice écoulé; cet accroissement est normal, il est le corollaire de l'augmentation des prêts accordés sur la réserve spéciale. Rappelons qu'en règle générale ces prêts, destinés au financement de maisons ouvrières, portent seulement intérêt à 1 % l'an.

⁽¹⁾ Un taux uniforme de 0,10% a été pris pour base. Le rendement de ce taux est appelé «point de prélèvement».

c) Récupération des frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission récupérables sont désormais passés à l'actif du bilan comme une créance à terme. Ils ne sont donc plus pris en charge comme des besoins de l'exercice.

d) Recettes diverses de caractère administratif

1963-1964	390 000 unités de compte A.M.E.
1964-1965	356 000 unités de compte A.M.E.
1965-1966	225 000 unités de compte A.M.E.

Le montant de 225 000 unités de compte A.M.E. des recettes diverses est constitué de :

9 000 unités de compte A.M.E. - Ventes de matériel divers
85 000 unités de compte A.M.E. - Ventes de publications ⁽¹⁾
<u>131 000 unités de compte A.M.E. - Récupérations de frais administratifs</u>
225 000 unités de compte A.M.E.

Pour tous détails complémentaires, nous prions le lecteur de se reporter au rapport sur les dépenses administratives de la Haute Autorité.

e) Divers

Ce poste comprend uniquement les amendes et majorations de retard. Le tableau ci-dessous en donne la comparaison avec les exercices précédents.

Produits des amendes et majorations pour retard

Tableau XI

(en unités de compte A.M.E.)

	1963-1964	1964-1965	1965-1966
Amendes			
Industries charbonnières	1 000,-	2 000,-	-
Industries sidérurgiques	5 978,40	17 252,01	105 452,55
	6 978,40	19 252,01	105 452,55
Majorations pour retard			
Industries charbonnières	-	-	-
Industries sidérurgiques	-	-	11 200,-
	-	-	11 200,-
Total Communauté	6 978,40	19 252,01	116 652,55

⁽¹⁾ La diminution sensible de ces recettes (85 000 unités de compte contre 200 000 unités de compte en 1964-1965) tient au fait qu'en vertu de la réglementation financière entrée en vigueur le 1er juillet 1965 certaines dépenses exposées en matière de publications viennent en déduction des recettes perçues.

Chapitre II — ACCOMPLISSEMENT D'OPÉRATIONS DE FINANCEMENT COUVERTES EN PROVISIONS

Dans les domaines de réadaptation et de recherche, la Haute Autorité a constitué, à son bilan, des provisions afin d'être à même de remplir les engagements qu'elle prenait.

En matière de pensions il existe un fonds de capitalisation appelé «Fonds des pensions» (1).

Le présent chapitre entend exposer le développement des opérations que ces provisions ou ce fonds sont destinés à couvrir.

Section 1 - RÉADAPTATION

Exécution d'engagements

Au 30 juin 1965 les engagements pris par la Haute Autorité, et qui apparaissent bien correspondre à des besoins justifiés, se montaient à plus de 13 millions d'unités de compte A.M.E. A cela s'ajoutaient les nouveaux engagements de l'exercice 1965-1966 (voir chapitre I). Les dépenses de réadaptation pendant l'exercice se sont élevées à 2 142 000 unités de compte A.M.E. contre 2 578 000 unités de compte A.M.E. pendant l'exercice précédent. Il convient de rappeler que ces dépenses sont assez variables selon les exercices, ainsi qu'en témoigne le tableau suivant :

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

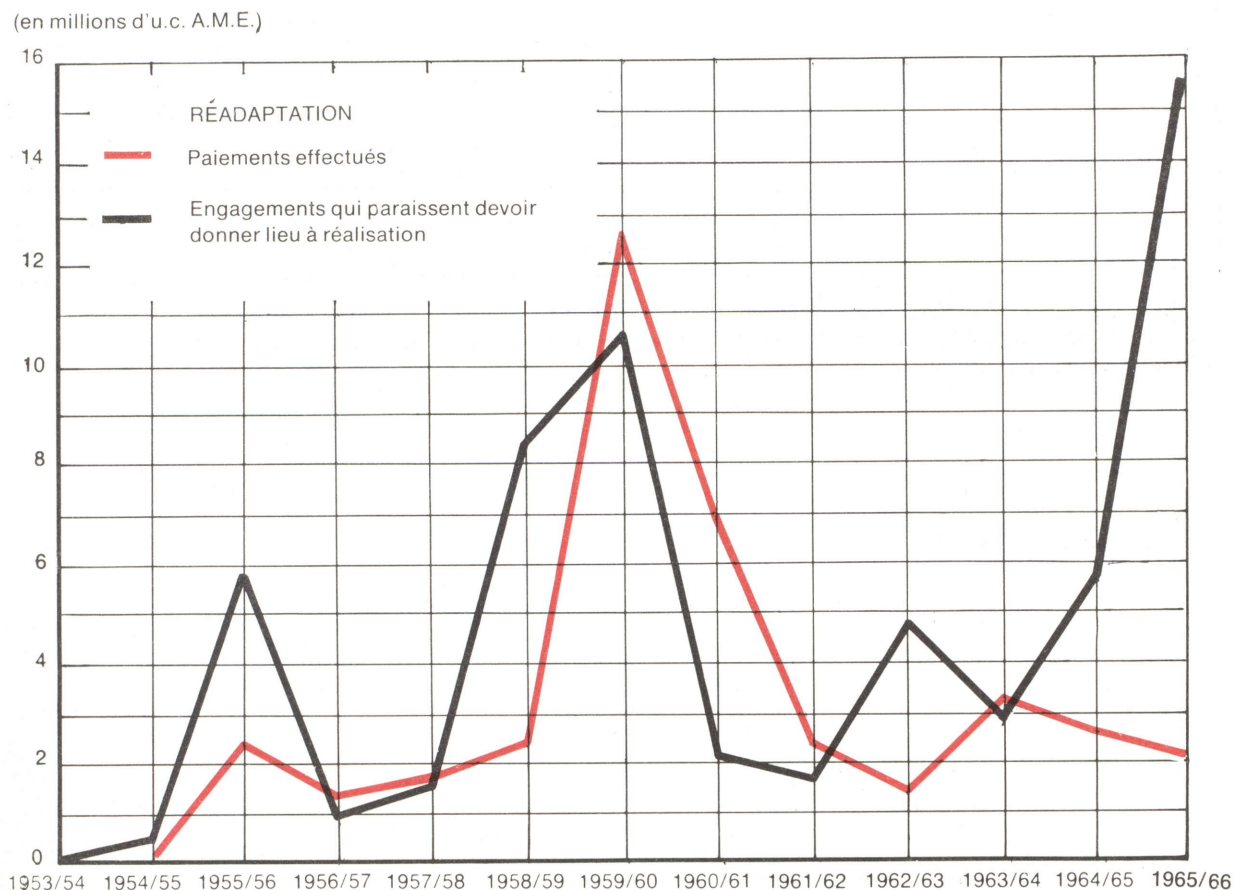
	Exercice 1963-1964	Exercice 1964-1965	Exercice 1965-1966
Charbonnages	2,962	2,379	1,484
Sidérurgie	0,054	0,067	0,467
Mines de fer	0,229	0,132	0,191
Total	3,245	2,578	2,142

La courbe des dépenses qui interviennent en matière de réadaptation doit d'ailleurs, dans une certaine mesure, suivre celle des ouvertures de crédits, puisqu'elle représente leur mise en œuvre. C'est d'ailleurs la comparaison de ces deux courbes qui a révélé l'enflure injustifiée des crédits ouverts en 1959-1960 (voir chapitre I, section 2, paragraphe 3). Cela venait confirmer les informations recueillies auprès des services des gouvernements intéressés.

(1) Indépendamment des intérêts annuels au taux de 3,5% l'an versé sur son montant, ce fonds est alimenté tant par les cotisations des institutions que par celles du personnel.

La figure suivante fait apparaître :

- la courbe des engagements qui paraissent devoir effectivement donner lieu à réalisation (voir page 15),
- la courbe des paiements effectués.



La comparaison de ces courbes permet ainsi de voir le rapport réel entre engagements et paiements.

Rappelons que l'appréciation globale - en liaison avec les gouvernements nationaux - de la partie des engagements qui étaient en fait sans objet a rendu possible de réduire la provision pour réadaptation d'un montant correspondant ⁽¹⁾ de telle sorte qu'elle ne comprend plus que les montants nécessaires pour couvrir les engagements qui paraissent effectivement donner lieu à réalisation.

Section 2 - RECHERCHE

a) Exécution d'engagements

Le montant des engagements que la Haute Autorité avait pris en matière de recherche et qu'il restait à honorer au 30 juin 1965 se montait à 24 780 000 unités de compte A.M.E.

A cette somme il convient d'ajouter les nouveaux engagements de l'exercice 1965-1966 (voir chapitre I, section 2, paragraphe 4).

⁽¹⁾ Il n'a pas pour autant été porté atteinte aux droits d'éventuels travailleurs qui pourraient encore bénéficier de ces crédits puisque chacun d'eux est resté ouvert pour son montant intégral.

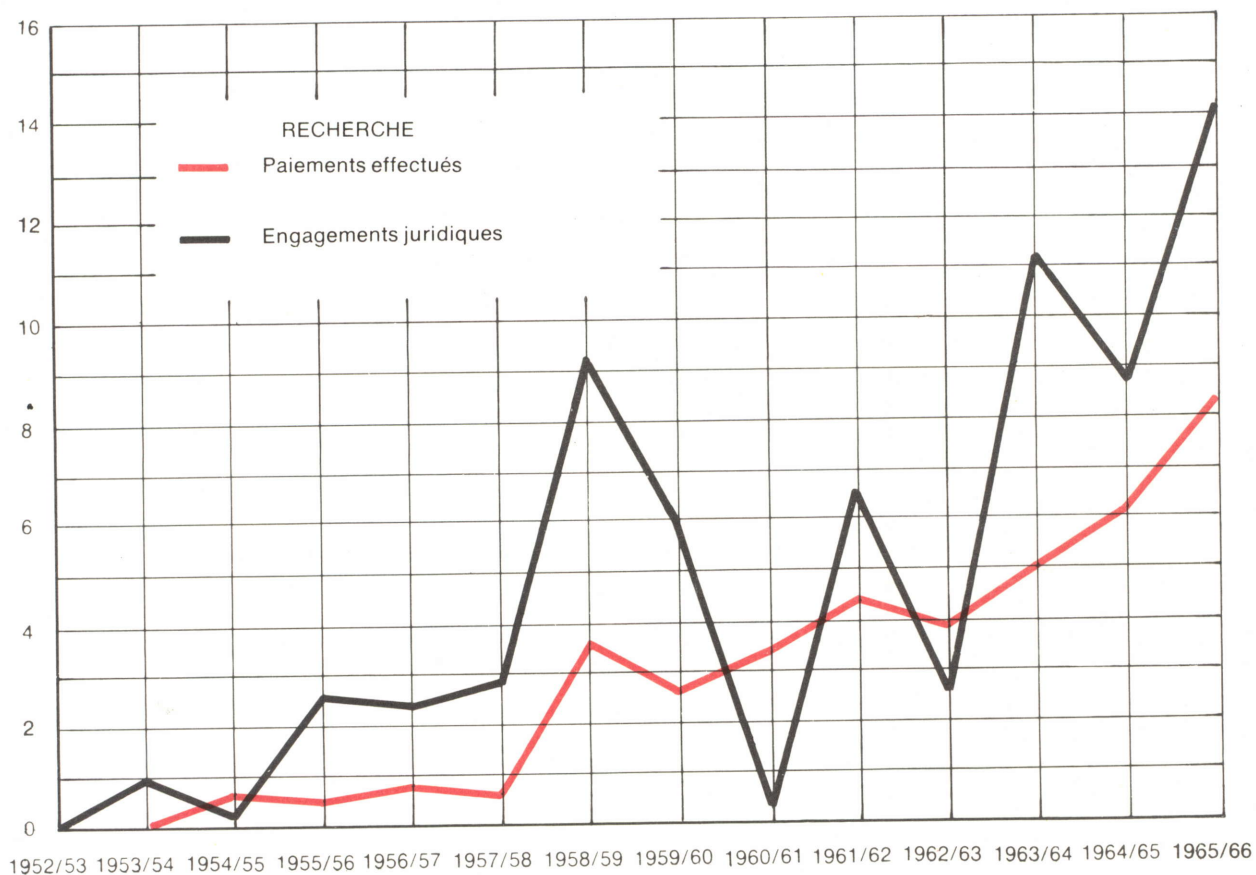
L'exécution de ces différents engagements a entraîné, pendant l'exercice 1965-1966, le versement d'une somme de 8 415 000 unités de compte; le tableau suivant donne une ventilation de ce montant et procède à une comparaison avec les exercices antérieurs. On remarquera que, comme pour la réadaptation, les montants effectivement versés sont assez variables selon les exercices, ils sont en effet fonction de l'avancement des travaux de recherche.

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	Exercice 1963-64	Exercice 1964-65	Exercice 1965-66
Charbon	1,378	3,083	3,625
Sidérurgie	1,339	1,471	1,587
Minerai	0,958	0,266	0,264
Recherche sociale	1,334	1,357	2,939
Total	5,009	6,177	8,415

- Le graphique suivant fait apparaître :**
- la courbe des engagements juridiques pris par la Haute Autorité en matière de recherche,
 - la courbe des paiements effectués.

(en millions d'u.c. A.M.E.)



b) Divers

Les interventions financières de la Haute Autorité en matière de recherche se font normalement par voie de subventions. Dans le domaine particulier de l'utilisation de l'acier dans le bâtiment, des prêts ont pourtant été accordés, qui ont permis, on s'en souvient, à la fois l'accomplissement d'une recherche en ce domaine et la réalisation de maisons ouvrières. Ces prêts ont fait l'objet pendant l'exercice 1965-1966 d'amortissements se montant à 47 000 unités de compte (voir tableau XVII dans la rubrique «Prêts pour le financement de maisons ouvrières»).

Section 3 - PENSIONS

Le statut du personnel de la C.E.C.A. prévoit un régime de pensions (retraite, survie et invalidité pour les fonctionnaires atteignant l'âge de la retraite, décédés en service ou étant mis en invalidité) et un système d'allocation de départ pour ceux d'entre eux qui quittent la Communauté avant d'avoir accompli dix ans de service.

L'ensemble des paiements effectués à ces deux différents titres est imputé au «Fonds des pensions». Ces paiements se sont montés, pour l'exercice 1965-1966, à la somme de 430 000 unités de compte A.M.E.

Les montants versés au titre des pensions proprement dites (pension d'ancienneté, de survie et d'invalidité) se sont chiffrés durant l'exercice 1965-1966 à 277 000 unités de compte A.M.E. contre 210 000 unités de compte A.M.E. durant l'exercice précédent. La comparaison de ces deux montants démontre suffisamment l'accroissement très net des dépenses pour les pensions. Cet accroissement doit nécessairement s'accroître dans les années à venir. Les allocations de départ, par contre, qui constituent actuellement la charge la plus importante du fonds des pensions, devront prendre une part proportionnellement de moins en moins grande dans les dépenses du fonds.

Comme il a été fait remarquer l'an dernier, l'accroissement des dépenses de pensions est parfaitement compréhensible, puisque la C.E.C.A. n'a pas encore quinze ans d'existence. En un si bref laps de temps, la proportion normale, dans la plupart des institutions publiques entre fonctionnaires en service et fonctionnaires retraités, ne peut être atteinte.

Titre II

OPÉRATIONS D'EMPRUNTS – PRÊTS ET GARANTIES

Cette partie de l'exposé comporte une série de tableaux qui donnent un compte rendu de l'activité de la Haute Autorité dans le domaine des emprunts, des prêts et des garanties. Il ne contient par contre aucune partie descriptive. Rappelons à ce sujet que la Haute Autorité publie chaque année un «Rapport financier», arrêté au 31 décembre, qui expose plus complètement ses activités dans ce domaine.

A - EMPRUNTS

Tableau XII

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

Devises empruntées	Situation au 30 juin 1965			Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1966		
	Montant total des emprunts contractés	Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux emprunts	Amortissements	Montant total des emprunts contractés	Amortissements	Montant restant dû
U.S. \$	275,000	69,000	206,000	15,000	11,600	290,000	80,600	209,400
DM	113,994	3,530	110,464	-	0,512	113,994	4,042	109,952
FB	16,400	1,003	15,397	-	0,146	16,400	1,149	15,251
Flux.	20,100	0,270	19,830	-	0,117	20,100	0,387	19,713
FS	27,737	4,380	23,357	-	1,632	27,737	6,012	21,725
fl.	51,865	0,149	51,716	-	5,579	51,865	5,728	46,137
Lit.	24,000	-	24,000	48,000	-	72,000	-	72,000
FF	30,383	-	30,383	-	-	30,383	-	30,383
U.C. ⁽¹⁾	-	-	-	20,000	-	20,000	-	20,000
Communauté	559,479	78,332	481,147	83,000	19,586	642,479	97,918	544,561

⁽¹⁾ La valeur actuelle de cette unité de compte est celle de l'unité de compte de l'Union Européenne de Paiements, actuellement dissoute, telle que cette valeur était définie à l'article 26 (a) des statuts de cet organisme international, soit 0,88867088 gramme d'or fin. Cette valeur pourrait être modifiée au cas où certaines conditions seraient remplies.

B - PRÊTS

I. Prêts pour le financement d'investissements industriels

Tableau XIII

a) Situation en devises des prêts accordés

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

Devises prêtées	Situation au 30 juin 1965			Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1966		
	Montant total des prêts accordés	Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts	Amortissements	Montant total des prêts accordés	Amortissements	Montant restant dû
U.S. \$	274,000	68,000	206,000	-	11,600	274,000	79,600	194,400
DM	93,325	-	93,325	7,425	-	100,750	-	100,750
FB	4,973	0,010	4,963	-	0,003	4,973	0,013	4,960
Flux.	10,640	-	10,640	-	-	10,640	-	10,640
FS	27,737	4,380	23,357	-	1,632	27,737	6,012	21,725
fl.	48,481	0,028	48,453	1,243	5,468	49,724	5,496	44,228
Lit.	16,960	-	16,960	16,000	-	32,960	-	32,960
FF	29,978	-	29,978	0,404	-	30,382	-	30,382
U.C.				15,000	-	15,000	-	15,000
Communauté	506,094	72,418	433,676	40,072	18,703	546,166	91,121	455,045

b) Répartition géographique des prêts accordés

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

PAYS	Situation au 30 juin 1965			Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1966		
	Montant total des prêts accordés	Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts	Amortissements	Montant total des prêts accordés	Amortissements	Montant restant dû
Allemagne (R.F)	257,811	42,843	214,968	20,668	10,085	278,479	52,928	225,551
Belgique	32,396	4,958	27,438	-	1,356	32,396	6,314	26,082
France	101,059	14,020	87,039	6,904	3,774	107,963	17,794	90,169
Italie	114,736	10,505	104,231	12,500	3,488	127,236	13,993	113,243
Luxembourg	0,092	0,092	-	-	-	0,092	0,092	-
Communauté	506,094	72,418	433,676	40,072	18,703	546,166	91,121	455,045

II. Prêts pour le financement de la construction de maisons ouvrières

1. Prêts accordés sur fonds d'emprunts

Tableau XIV

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

Devises	Situation au 30 juin 1965			Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1966		
	Montant total des prêts accordés et versés	Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts	Amortissements	Montant total des prêts accordés et versés	Amortissements	Montant restant dû
U.S. \$	1,000	1,000	-	-	-	1,000	1,000	-
DM	13,244	3,530	9,714	-	0,512	13,244	4,042	9,202
FB	11,427	0,993	10,434	-	0,143	11,427	1,136	10,291
Flux.	7,100	0,270	6,830	2,360	0,117	9,460	0,387	9,073
FS	-	-	-	-	-	-	-	-
fl.	2,141	0,149	1,992	-	0,082	2,141	0,231	1,910
Lit.	7,040	-	7,040	-	-	7,040	-	7,040
FF	-	-	-	-	-	-	-	-
Communauté	41,952	5,942	36,010	2,360	0,854	44,312	6,796	37,516

Répartition géographique

Tableau XV

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

PAYS	Situation au 30 juin 1965			Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1966		
	Montant total des prêts accordés et versés	Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts accordés et versés	Amortissements	Montant total des prêts accordés et versés	Amortissements	Montant restant dû
Allemagne(R.F.)	13,244	3,530	9,714	-	0,512	13,244	4,042	9,202
Belgique	16,827	1,142	15,685	2,360	0,245	19,187	1,387	17,800
France	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	8,040	1,000	7,040	-	-	8,040	1,000	7,040
Pays-Bas	2,141	0,149	1,992	-	0,082	2,141	0,231	1,910
Luxembourg	1,700	0,121	1,579	-	0,015	1,700	0,136	1,564
Communauté	41,952	5,942	36,010	2,360	0,854	44,312	6,796	37,516

2. Prêts sur la réserve spéciale

Tableau XVI

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

PAYS	Situation au 30 juin 1965				Opérations de l'exercice			Situation au 30 juin 1966			
	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû	Nouveaux prêts		Amor-tisse-ments	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû
	accordés	versés			accordés	versés		accordés	versés		
Allemagne (R.F.)	35,853	35,103	2,014	33,089	3,098	1,500	0,629	38,951	36,603	2,643	33,960
Belgique	3,212	2,912	0,089	2,823	0,640	0,640	0,039	3,852	3,552	0,128	3,424
France	17,307	17,307	0,570	16,737	-	-	0,274	17,307	17,307	0,844	16,463
Italie	6,184	6,184	0,326	5,858	-	-	0,023	6,184	6,184	0,349	5,835
Pays-Bas	4,034	3,487	0,332	3,155	-	-	0,100	4,034	3,487	0,432	3,055
Luxembourg	1,608	1,608	0,026	1,582	-	-	0,022	1,608	1,608	0,048	1,560
Communauté	68,198	66,601	3,357	63,244	3,738	2,140	1,087	71,936	68,741	4,444	64,297

3. Prêts accordés à titre de recherche ⁽¹⁾ (Construction expérimentale de maisons ouvrières)

Tableau XVII

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

PAYS	Situation au 30 juin 1965				Opérations de l'exercice			Situation au 30 juin 1966			
	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû	Nouveaux prêts		Amor-tisse-ments	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû
	accordés	versés			accordés	versés		accordés	versés		
Allemagne (R.F.)	1,295	1,295	0,069	1,226	-	-	0,013	1,295	1,295	0,082	1,213
Belgique	0,450	0,450	0,032	0,418	-	-	0,010	0,450	0,450	0,042	0,408
France	0,671	0,671	0,051	0,620	-	-	0,014	0,671	0,671	0,065	0,606
Italie	0,225	0,225	0,017	0,208	-	-	0,005	0,225	0,225	0,022	0,203
Pays-Bas	0,239	0,239	0,018	0,221	-	-	0,005	0,239	0,239	0,023	0,216
Luxembourg	0,075	0,075	-	0,075	-	-	-	0,075	0,075	-	0,075
Communauté	2,955	2,955	0,187	2,768	-	-	0,047	2,955	2,955	0,234	2,721

(¹) Bien que ces prêts aient été accordés sur les fonds du prélèvement, nous les avons fait figurer ici afin de donner une vue d'ensemble de l'action de la Haute Autorité en matière de maisons ouvrières

4. Total des prêts accordés pour la construction des maisons ouvrières

Tableau XVIII

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

PAYS	Situation au 30 juin 1965				Opérations de l'exercice			Situation au 30 juin 1966			
	Montant total des prêts		Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts		Amortissements	Montant total des prêts		Amortissements	Montant restant dû
	accordés	versés			accordés	versés		accordés	versés		
Allemagne (R.F.)	50,392	49,642	5,613	44,029	3,098	1,500	1,154	53,490	51,142	6,767	44,374
Belgique	20,489	20,189	1,263	18,926	3,000	3,000	0,294	23,489	23,189	1,557	21,632
France	17,978	17,978	0,621	17,357	-	-	0,288	17,978	17,978	0,909	17,069
Italie	14,449	14,449	1,343	13,106	-	-	0,028	14,449	14,449	1,371	13,078
Pays-Bas	6,414	5,867	0,499	5,368	-	-	0,187	6,414	5,867	0,686	5,181
Luxembourg	3,383	3,383	0,147	3,236	-	-	0,037	3,383	3,383	0,184	3,124
Communauté	113,105	111,508	9,486	102,022	6,098	4,500	1,988	119,203	116,008	11,474	104,458

III. Autres prêts divers

Tableau XIX

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	Situation au 30 juin 1965				Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1966			
	Montant total des prêts		Amortissements	Montant restant dû	Prêts accordés	Amortissements	Montant total des prêts		Amortissements	Montant restant dû
	accordés	versés					accordés	versés		
A. Prêts au titre de la réadaptation ⁽¹⁾	5,641	5,641	5,342	0,299	0,283	0,007	5,924	5,843	5,349	0,494
B. Construction de l'école européenne de Luxembourg	0,720	0,720	0,720	-	-	-	0,720	0,720	0,720	-
	6,361	6,361	6,062	0,299	0,283	0,007	6,644	6,563	6,069	0,494

⁽¹⁾ Ce terme étant utilisé dans son sens large Il s'agit d'un prêt pour logement de travailleurs d'un montant de 324 000 u.c. A.M.E. et d'un prêt pour aide au stockage d'un montant de 5 328 000 u.c. A.M.E.

C – OPÉRATIONS DE GARANTIE

Ces opérations s'élèvent au 30 juin 1966 à 43 550 354,80 unités de compte A.M.E.

Il s'agit de garanties accordées par la Haute Autorité à des emprunts contractés par des entreprises sidérurgiques de la Communauté. Les entreprises bénéficiaires se situent dans deux pays de la C.E.C.A. :

trois entreprises allemandes pour	34 414 217,-	unités de compte A.M.E.
une entreprise française pour	9 136 137,80	unités de compte A.M.E.

Titre III

COMPTE DE GESTION ET ÉVOLUTION DES AVOIRS DE LA COMMUNAUTÉ

Le compte de gestion (tableau XX) présente une synthèse de l'activité financière de la Communauté pendant l'exercice 1965-66.

Il comporte deux parties bien distinctes : une partie supérieure qui traduit en chiffres les opérations effectuées avec les fonds de prélèvement, une partie inférieure qui fait apparaître celles qui ont été accomplies avec les fonds d'emprunts.

Afin de faciliter la lecture de ce document, nous croyons devoir faire les remarques suivantes sur ces deux parties :

Opérations concernant les fonds de prélèvement

A - Emplois

Ils sont de deux ordres principaux, les dépenses de l'exercice d'une part, les dotations et affectations d'autre part.

Dépenses de l'exercice

Les dépenses se subdivisent en dépenses :

- effectuées en exécution du budget de l'exercice 1965-66, ce sont les dépenses administratives et les «autres dépenses budgétaires» (voir à leur sujet titre I, chapitre I);
- effectuées en exécution d'opérations de financement couvertes en provision, ce sont les dépenses de réadaptation, de recherche et de pensions (voir à leur sujet titre I, chapitre II).

Dotations et affectations

Les dotations et affectations concernant la réserve spéciale, la réadaptation et la recherche ont été exposées au titre I, chapitre I, puisqu'elles constituent des besoins budgétaires de l'exercice.

Quant à la dotation au fonds des pensions, il s'agit en définitive d'une affectation nette : c'est la différence entre les recettes du fonds des pensions et les dépenses à sa charge. Rappelons que le fonds des pensions doit figurer au compte de gestion puisque le statut des fonctionnaires stipule expressément qu'il fait partie du patrimoine de la Haute Autorité et que celle-ci le gère comme ses autres avoirs.

B - Ressources

Les recettes de l'exercice n'appellent aucun commentaire, les précisions éventuellement nécessaires ont été données au titre I, chapitre I. Quant aux ressources complémentaires que constituent les «montants provisionnés devenus libres d'affectation», il s'agit, en l'occurrence, de montants qui étaient inscrits en provision pour la réalisation de fins précises et qui sont devenus disponibles, compte tenu du fait que leur affectation primitive avait perdu sa raison d'être : les engagements que ces montants avaient pour but de couvrir ayant été entre-temps exécutés, annulés ou étant devenus sans objet.

La gestion de l'exercice se solde par un déficit budgétaire qui avait d'ailleurs été voulu par la Haute Autorité, compte tenu de l'existence dans son patrimoine de réserves importantes.

Ce déficit s'est, pendant l'exercice 1965-66, monté à 21 717 000 unités de compte A.M.E. (voir tableau sur l'exécution du budget).

Pourtant, le solde non affecté dont dispose la Haute Autorité ne s'est trouvé réduit que plus modérément. Le déficit a en effet été compensé en partie - à concurrence de 10 389 000 unités de compte A.M.E. - par les transferts divers qui ont pu être faits à ce poste à partir d'autres provisions (par suite d'annulations d'engagements, ou d'engagements devenus sans objet).

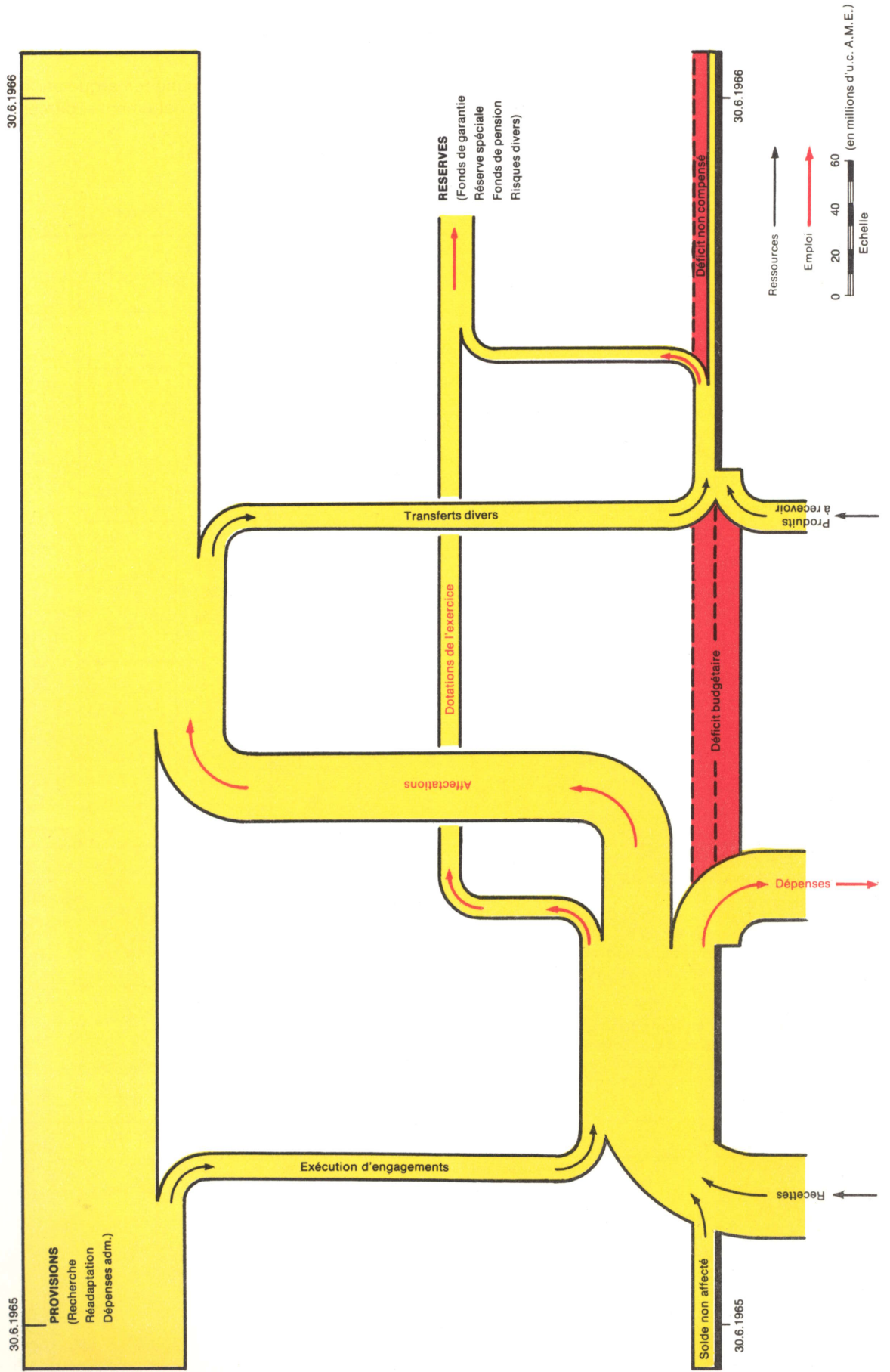
Le résultat de l'exercice comporte donc en fait deux chiffres :

- 21 717 000 unités de compte A.M.E. si l'on se place sous un angle budgétaire,
- 11 328 000 unités de compte A.M.E. si, se plaçant sur un plan financier, on se préoccupe de connaître de combien a diminué la marge disponible que possède la Haute Autorité. Ces deux chiffres apparaissent clairement et dans le compte de gestion et dans le tableau XXII, qui explicite l'évolution de chacune des réserves et provisions, notamment le solde non affecté, pendant l'exercice 1965-1966.

Opérations d'emprunts, garanties et prêts

En ce qui concerne ces opérations, le compte de gestion n'appelle aucune remarque particulière. Dans un but de clarification, les opérations en capital et celles en intérêts ont été nettement séparées.

GRAPHIQUE DU COMPTE DE GESTION ET EVOLUTION DE PROVISION
(FONDS DE PRELEVEMENT ET AUTRES REVENUS)



Compte de gestion

Tableau XX

EMPLOIS				
I. DÉPENSES DE L'EXERCICE				
1. Dépenses administratives			18,673	
2. Autres dépenses budgétaires :				
a) Frais bancaires			0,077	
3. Aides financières :				
a) Dépenses de réadaptation				
– dépenses réelles	2,142			
– remboursement de trop perçu	–0,011			
b) Dépenses de recherche		2,131		
		8,415	10,546	
4. Dépenses imputées sur fonds des pensions			0,434	29,730
II. DOTATIONS ET AFFECTATIONS				
1. Réserve spéciale		7,858		
2. Réadaptation		15,542		
3. Recherche		14,208		
4. Fonds des pensions			37,608	
			1,827	39,435
III. TRANSFERTS DIVERS AU SOLDE NON AFFECTE				
				10,389
				79,554
IV. PRÊTS – GARANTIES ET EMPRUNTS				
A. CAPITALS :				
1. Prêts accordés durant l'exercice			42,432	
2. Amortissements des emprunts émis			19,586	
3. Soldes des emprunts émis et non encore prêtés au 30 juin 1965			52,000	114,018
B. INTÉRÊTS :				
1. Intérêts des emprunts contractés		24,852		
2. Commissions au dépositaire et aux agents bancaires		0,654		
3. Solde bénéficiaire du service des emprunts, des garanties et des prêts accordés sur fonds d'emprunts			25,506	
			2,039	27,545
				141,563
				221,117

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

RESSOURCES				
I. RECETTES DE L'EXERCICE				
1. Prélèvements			26,305	
2. Autres revenus				
a) Revenus des placements de l'exercice	7,145			
b) Intérêts de prêts sur fonds non empruntés	0,849			
c) Recettes diverses de caractère administratif	0,225			
d) Recettes diverses	0,117		8,336	
3. Recettes du fonds des pensions				
a) Participation Haute Autorité et fonctionnaires	1,539			
b) Intérêts du fonds des pensions	0,722		2,261	
				36,902
II. MONTANTS PROVISIONNES DEVENUS LIBRES D'AFFECTATION				
a) à la suite d'exécutions d'engagements :				
1. Réadaptation	2,131			
2. Recherche	8,415		10,546	
b) à la suite d'annulations d'engagements :				
1. Réadaptation	1,248			
2. Recherche	0,682		1,930	
c) à la suite d'engagements devenus sans objet :				
1. Réadaptation	3,633			
2. Recherche	4,826		8,459	
				20,935
III. DEFICIT BUDGETAIRE				
1. Déficit compensé par des diminutions de provisions			10,389	
2. Déficit venant réduire effectivement le solde non affecté			11,328	
				21,717
IV. EMPRUNTS – GARANTIES ET PRÊTS				
A. CAPITAUX				
1. Emprunts émis par la Haute Autorité durant l'exercice			83,000	
2. Soldes des emprunts émis et non prêtés des exercices précédents			11,461	
3. Amortissements des prêts accordés			19,557	
				114,018
B. INTERÊTS				
1. Intérêts des prêts accordés sur fonds d'emprunts			26,585	
2. Intérêts sur fonds d'emprunts non versés			0,731	
3. Commissions de garantie – recettes diverses			0,229	
				27,545
				141,563
				221,117

**A - Evolution des provisions non susceptibles d'être utilisées
pour la couverture des dépenses budgétaires**

Tableau XXI

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	Opérations de l'exercice				Total	Situation au 1.7.1965	Situation au 30.6.1966
	Dota- tions Verse- ments	Transferts		Exécu- tions d'enga- gements pris			
		+	-				
Fonds de garantie	-	-	-	-	-	100,000	100,000
	-	-	-	-	-	100,000	100,000
Réserve spéciale						67,185	
Intérêts des prêts sur fonds non empruntés	0,768	-	-	-	+ 0,768		
Intérêts sur dépôts et revenus du portefeuille	7,090	-	-	-	+ 7,099		
Transfert au solde non affecté des amortissements au 30.6.1964 sur les prêts de la réserve spéciale	-	-	-	-	-		
	7,858	-	-	-	+ 7,858	67,185	75,043
Fonds des pensions						20,451	
Cotisations de la C.E.C.A. et des fonctionnaires	1,539	-	-	-	+ 1,539		
Intérêts sur fonds des pensions	0,722	-	-	-	+ 0,722		
Dépenses (allocations départs, pensions, fonds de secours)	-	-	-	0,434	- 0,434		
	2,261	-	-	0,434	+ 1,827	20,451	22,278
	10,118	- 163	-	0,434	+ 9,684	187,636	197,321

B – Evolution des provisions susceptibles d'être utilisées pour la couverture

Tableau XXII

	Opérations en exécution du budget			
	Affectations aux différentes provisions	Variations du solde non affecté		
		+	-	Solde
I. READAPTATION				
a) Aides non remboursables				
1. Virement pour engagements nouveaux	15,542	-	-	-
2. Paiements	-	-	-	-
3. Annulations d'engagements	-	-	-	-
4. Transfert au solde non affecté par suite d'engagements devenus sans objet	-	-	-	-
	15,542	-	-	-
b) Contrepartie des prêts versés et en instance :				
1. Prêts nouveaux	-	-	-	-
2. Transfert au solde non affecté	-	-	-	-
c) Réserve conjoncturelle	-	-	-	-
<i>Sous-total :</i>	15,542	-	-	-
II. RECHERCHE				
a) Aides non remboursables :				
1. Virement pour engagements nouveaux	14,208	-	-	-
2. Paiements	-	-	-	-
3. Annulations d'engagements	-	-	-	-
4. Transferts au solde non affecté	-	-	-	-
b) Contrepartie des prêts versés et en instance :				
1. Transfert au solde non affecté	-	-	-	-
c) Réserve conjoncturelle	-	-	-	-
<i>Sous-total :</i>	14,208	-	-	-
III. PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS ⁽¹⁾				
<i>Sous-total :</i>	7,500	-	-	-
IV. PROVISIONS POUR DEPENSES ADMINISTRATIVES ET SOLDE NON AFFECTE				
1. Dépenses administratives	-	-	18,673	- 18,673
2. Autres dépenses budgétaires	-	-	0,077	- 0,077
3. Retrait pour virement à la réserve spéciale	-	-	7,858	- 7,858
4. Retrait pour virement à la provision pour réadaptation	-	-	15,542	- 15,542
5. Retrait pour virement à la provision pour recherche	-	-	14,208	- 14,208
6. Retrait pour virement à la provision (pour risques divers)	-	-	-	-
7. Paiements effectués en matière de réadaptation et de recherche	-	-	-	-
8. Transfert de la provision pour réadaptation	-	-	-	-
9. Transfert de la provision pour recherche	-	-	-	+ 34,641
10. Recettes de l'exercice	34,641	-	-	- 7,500
11. Produits à recevoir	13,118	-	7,500	+ 13,118
<i>Sous-total :</i>	-	47,759	63,858	- 16,099
Total général :	37,250	47,759	63,858	- 16,099

⁽¹⁾ Ce poste se décompose de la manière suivante :

5,000 millions d'unités de compte pour évolution à long terme de la production

2,400 millions d'unités de compte pour dépréciation du portefeuille

0,100 millions d'unités de compte correspondant à une provision pour débiteurs douteux au titre du prélèvement.

des dépenses budgétaires pour la période du 1.7.1965 au 30.6.1966

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

Opérations tenant à la liquidation d'opérations couvertes en provisions							Solde des opérations de l'exercice	Provisions existant au 1.7.1965	Provisions au 30.6.1966
Diminution des provisions suite à				Variations du solde non affecté					
Exécutions d'engage- ments	Annula- tions d'en- gagements	Transferts Divers	Total	+	-	Solde			
—	—	—	—	—	—	—	+ 15,542	—	—
2,131	—	—	2,131	—	—	—	- 2,131	—	—
—	1,248	—	1,248	—	—	—	- 1,248	—	—
—	—	3,335	3,335	—	—	—	- 3,335	—	—
2,131	1,248	3,335	6,714	—	—	—	+ 8,828	13,626	22,454
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	0,298	0,298	—	—	—	- 0,298	0,298	—
—	—	—	—	—	—	—	—	10,000	10,000
2,131	1,248	3,633	7,012	—	—	—	+ 8,530	23,924	32,454
—	—	—	—	—	—	—	+ 14,208	—	—
8,415	—	—	8,415	—	—	—	- 8,415	—	—
—	0,682	—	0,682	—	—	—	- 0,682	—	—
—	—	2,058	2,058	—	—	—	- 2,058	—	—
8,415	0,682	2,058	11,155	—	—	—	—	24,780	27,833
—	—	2,768	2,768	—	—	—	- 2,768	2,768	—
—	—	—	—	—	—	—	—	3,000	—
8,415	0,682	4,826	13,923	—	—	—	+ 0,285	30,548	30,833
—	—	—	—	—	—	—	+ 7,500	—	7,500
—	—	—	—	—	—	—	+ 7,500	—	7,500
—	—	—	—	—	—	—	- 18,673	—	—
—	—	—	—	—	—	—	- 0,077	—	—
—	—	—	—	—	—	—	- 7,858	—	—
—	—	—	—	—	—	—	- 15,542	—	—
—	—	—	—	—	—	—	- 14,208	—	—
—	—	—	—	—	—	—	- 10,546	—	—
—	—	—	—	—	10,546	- 10,546	+ 7,012	—	—
—	—	—	—	7,012	—	+ 7,012	+ 13,923	—	—
—	—	—	—	13,923	—	+ 13,923	+ 34,641	—	—
—	—	—	—	—	—	—	- 7,500	—	—
—	—	—	—	—	—	—	+ 13,118	—	—
—	—	—	—	20,935	10,546	+ 10,389	- 5,710	15,274	9,564
10,546	1,930	8,459	20,935	20,935	10,546	+ 10,389	+ 10,605	69,746	80,351

ANNEXES

NOTE

Les seules observations qu'appelle le bilan touchent les points suivants :

- la nouvelle imputation des frais d'émission récupérables a pour conséquence la création du poste VI à l'actif «frais d'émission récupérables».
- comme il a déjà été signalé à propos des opérations de réadaptation, il a semblé inutile de maintenir en provisions la contre partie des prêts de réadaptation et de recherche qui ne sont plus enregistrés qu'à l'actif du bilan, poste II.

Quant aux chiffres figurant à l'état des recettes et des dépenses de la Communauté, il convient de souligner:

- que deux postes nouveaux ont été créés :

le premier est un compte provisoire de régularisation en recettes, comme il a été expliqué page 23 «prise en compte du prélèvement déclaré»;

le second «*frais d'émission récupérables*» a été imposé par la nouvelle comptabilisation des frais d'émission et s'amortira progressivement au fur et à mesure des remboursements, conformément au mécanisme décrit page 27.

- que l'excédent des recettes de l'exercice sur les dépenses de l'exercice est exclusif de toute affectation en couverture d'engagements nouveaux pris pendant l'exercice. A ce point de vue-là notamment, il se distingue très nettement du compte de gestion faisant l'objet du titre III de l'exposé. Ce compte fait clairement apparaître que l'excédent des recettes sur les dépenses ne constitue pas un bénéfice de l'exercice.

Recettes et dépenses de la Haute Autorité

(y compris les recettes et les dépenses relatives)

Recettes	Période du 1. 7. 65 au 31. 12. 65	Période du 1. 1. 66 au 30. 6. 66	Période du 1. 7. 65 au 30. 6. 66
I - RECETTES DU SERVICE DES EMPRUNTS, DES GARANTIES ET DES PRÊTS			
Intérêts			
— sur prêts sur fonds d'emprunts	13.058.470,28	13.526.296,20	26.584.766,48
— sur fonds d'emprunts non versés	163.936,64	566.671,04	730.607,68
— sur prêts provenant des fonds non empruntés	429.127,74	420.367,59	849.495,33
Commission de garantie	107.271,77	108.720,61	215.992,38
Recettes diverses	3,—	12.955,87	12.958,87
<i>Total des recettes du service des emprunts et des prêts</i>	13.758.809,43	14.635.011,31	28.393.820,74
II - PRÉLÈVEMENT			
— Entreprises allemandes	6.294.477,06	6.448.853,69	12.743.330,75
— Entreprises belges	1.125.634,56	1.261.056,16	2.386.690,72
— Entreprises françaises	2.688.268,17	3.087.576,25	5.775.844,42
— Entreprises italiennes	1.580.052,81	1.751.557,16	3.331.609,97
— Entreprises luxembourgeoises	422.279,30	440.364,02	862.643,32
— Entreprises néerlandaises	583.093,66	622.364,61	1.205.458,27
<i>Total du prélèvement</i>	12.693.805,56	13.611.771,89	26.305.577,45
Régularisation pour prise en compte du prélèvement déclaré	—	3.607.091,—	3.607.091,—
<i>Total général du prélèvement</i>	12.693.805,53	17.218.862,89	29.912.668,45
III - AUTRES RECETTES			
— Intérêts sur dépôts et portefeuille	3.128.096,08	4.016.670,85	7.144.766,93
— Amendes et majorations pour retard	7.580,77	109.071,78	116.652,55
— Recettes du fonds des pensions	1.107.501,84	1.148.987,37	2.256.489,21
— Divers	121.537,74	103.816,07	225.353,81
<i>Total des autres recettes</i>	4.364.716,43	5.378.546,07	9.743.262,50
Total des recettes	30.817.331,42	37.232.420,27	68.049.751,69

Tous les montants sont exprimés en unités de compte A.M.E., une unité de compte représente la contre-valeur de différentes monnaies converties sur la base des taux suivants : 1 unité de compte A.M.E. = USA \$ 1 = DM 4 = FB 50 = FF 4,93706 = Lit. 625 = FLUX. 50 = Fl. 3,62 = FS 4,37282

Note du commissaire aux comptes

Après examen des livres, vérification et rapprochement des documents et pièces de comptabilité qui m'ont été produits, et à la suite des explications qui m'ont été fournies, je certifie que l'état des finances de la Haute Autorité au 30 juin 1966 est exactement et sincèrement résumé dans le présent document.

Luxembourg, le 26 octobre 1966.

Urbain J. VAES

Commissaire aux comptes

du 1^{er} juillet 1965 au 30 juin 1966

aux opérations d'emprunts et de prêts)

Dépenses	Période du 1. 7. 65 au 31. 12. 65	Période du 1. 1. 66 au 30. 6. 66	Période du 1. 7. 65 au 30. 6. 66
I - DÉPENSES DU SERVICE DES EMPRUNTS, DES GARANTIES ET DES PRÊTS			
— Intérêts des emprunts	11.961.501,30	12.890.525,11	24.852.026,41
— Commissions au dépositaire et aux agents bancaires	320.656,—	333.531,99	654.187,99
— Dépenses diverses	11,06	24,72	35,78
<i>Total des dépenses du service des emprunts et des prêts</i>	12.282.168,36	13.224.081,82	25.506.250,18
II - AUTRES DÉPENSES			
— Dépenses administratives	8.691.103,51	9.982.054,47	18.673.157,98
— Frais financiers	32.452,12	45.100,71	77.552,83
— Dépenses pour recherches	4.138.934,52	4.276.207,99	8.415.142,51
— Dépenses pour réadaptation	979.281,97	1.151.733,10	2.131.015,07
— Dépenses de pensions	188.208,99	241.944,75	430.153,74
<i>Total des autres dépenses</i>	14.029.981,11	15.697.041,02	29.727.022,13
Total des dépenses	26.312.149,47	28.921.122,84	55.233.272,31
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	4.505.181,95	8.311.297,43	12.816.479,38
FRAIS D'ÉMISSION RÉCUPÉRABLES	—	8.981.690,57	8.981.690,57
TOTAL DES AVOIRS	4.505.181,95	17.292.988,—	21.798.169,95

L'excédent des recettes sur les dépenses s'est élevé, pour la période du 1^{er} juillet 1965 au 30 juin 1966 à 21.798.169,95 unités de compte A.M.E. Le détail des affectations et des reprises aux comptes réserves et provisions est retracé ci-après :

Affectations

— à la réserve spéciale	7.857.927,32	
— à la provision pour dépenses de réadaptation	8.529.243,52	
— à la provision pour dépenses de recherche	284.557,04	
— au fonds des pensions	1.826.335,47	
— aux comptes divers	9.009.545,12	27.507.608,47

Reprise

— à la provision pour dépenses administratives et solde non affecté	5.709.438,52	5.709.438,52
		21.798.169,95

Pour la Haute Autorité
de la Communauté européenne du charbon et de l'acier

A. R. A. THEUNISSEN
Directeur général
« Crédit et Investissements »

Joseph DINJEART
Directeur général
« Administration et Finances »

Bilan au

Tous les montants sont exprimés en unités de compte
contre-valeur des différentes monnaies converties sur
U.S.A. \$ 1 = DM 4 = FB 50 = FF 4,93706 =

ACTIF

I - PRÊTS SUR FONDS D'EMPRUNTS ⁽¹⁾		
A) Prêts versés		
— en dollars USA	194.400.000,—	
— en Deutsche Mark	109.952.501,30	
— en florins	46.136.464,08	
— en lires	40.000.000,—	
— en francs français	30.382.454,34	
— en francs suisses	21.725.111,02	
— en francs luxembourgeois	19.712.889,22	
— en francs belges	15.251.600,—	
— en U.C.	15.000.000,—	492.561.019,96
B) Fonds d'emprunts non versés		
— en lires	32.000.000,—	
— en U.C.	5.000.000,—	
— en dollars U.S.A.	15.000.000,—	52.000.000,—
II - AUTRES PRÊTS		544.561.019,96
A) Prêts sur la réserve spéciale pour le financement des maisons ouvrières	64.297.243,18	
B) Prêts au titre de la réadaptation	493.749,79	
C) Prêts au titre de la recherche technique	2.721.297,74	
D) Divers	520.239,44	68.032.530,15
III - DISPONIBLE ET RÉALISABLE		
A) Caisse et banques	136.277.845,33	
B) Autres placements à court et moyen terme avec engage- ment bancaire	9.724.195,03	146.002.040,36
IV - PORTEFEUILLE		51.954.816,63
V - INTÉRÊTS ET COMMISSIONS COURUS MAIS NON ÉCHUS		8.835.766,36
VI - FRAIS D'ÉMISSION RÉCUPÉRABLES		12.664.039,67
VII - COMPTES DIVERS		5.730.166,45
VIII - DROITS DE RECOURS SUR CAUTIONS ET GARANTIES <u>43.550.354,80</u>		
		837.780.379,58

⁽¹⁾ Des créances et les sûretés y relatives, contrepartie des prêts accordés sur fonds d'emprunts ainsi que d'autres avoirs sont nantis auprès de la Banque des règlements internationaux à Bâle, au bénéfice des porteurs de titres et coupons d'emprunts garantis de la Haute Autorité, visés en note 1 au passif du bilan, à concurrence des montants suivants :

Poste I : 177.383.133,48

Poste III : 4.159.829,97

Poste V : 1.842.202,07

Note du commissaire aux comptes

Après examen des livres, vérification et rapprochement des documents et pièces de comptabilité qui m'ont été produits, et à la suite des explications qui m'ont été fournies, je certifie que l'état des finances de la Haute Autorité au 30 juin 1966 est exactement et sincèrement résumé dans le présent document.

Luxembourg, le 26 octobre 1966

Urbain J. VAES
Commissaire aux comptes

30 juin 1966

A.M.E. ; une unité de compte A.M.E. représente la
la base des taux suivants : 1 unité de compte A.M.E. =
Lit. 625 = Flux. 50 = Fl. 3,62 = FS 4,37282

PASSIF

I - EMPRUNTS ⁽¹⁾			
— en dollars USA		209.400.000,—	
— en Deutsche Mark		109.952.501,30	
— en florins		46.136.464,08	
— en liras		72.000.000,—	
— en francs français		30.382.454,34	
— en francs suisses		21.725.111,02	
— en francs luxembourgeois		19.712.889,22	
— en francs belges		15.251.600,—	
— en U.C.		20.000.000,—	544.561.019,96
II - RÉSERVES			
A) Fonds de garantie		100.000.000,—	
B) Réserve spéciale		75.042.254,32	175.042.254,32
III - PROVISIONS POUR AIDES FINANCIÈRES			
A) Réadaptation			
1. Engagements contractés pour aides non remboursables	22.453.657,01		
2. Montant disponible ⁽²⁾	10.000.000,—	32.453.657,01	
B) Recherche technique et économique			
1. Engagements contractés pour aides non remboursables	27.832.601,71		
2. Montant disponible ⁽²⁾	3.000.000,—	30.832.601,71	63.286.258,72
IV - FONDS DES PENSIONS			22.277.715,41
V - INTÉRÊTS ET COMMISSIONS COURUS MAIS NON ÉCHUS ⁽³⁾			6.751.793,55
VI - COUPONS ET OBLIGATIONS ÉCHUS MAIS NON ENCORE PRÉSENTÉS			6.693.104,49
VII - COMPTES DIVERS			9.604.369,15
VIII - PROVISION POUR DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET SOLDE NON AFFECTÉ			9.563.863,98
IX - ENGAGEMENT PAR CAUTIONS ET GARANTIES ...	<u>43.550.354,80</u>		
			<u>837.780.379,58</u>

⁽¹⁾ Dont titres d'emprunts garantis : 177.383.133,48.

⁽²⁾ Conservé à titre de réserve conjoncturelle.

⁽³⁾ Dont sur titres d'emprunts garantis : 1.763.522,15.

Pour la Haute Autorité
de la Communauté européenne du charbon et de l'acier

A. R. A. THEUNISSEN

Joseph DINJEART

Directeur général
« Crédit et Investissements »

Directeur général
« Administration et Finances »

